

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 18 Décembre 2014 - 25 Safar 1436 - N° 814 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

**Le Président Bouteflika reçoit le nouvel ambassadeur d'Egypte en Algérie**



**... Et le nouvel ambassadeur d'Iran en Algérie**



P 28

## FOOTBALL : MONDIAL DES CLUBS

# L'Entente de Sétif dans la cour des grands



SALON NATIONAL DE LA MICRO-ENTREPRISE INNOVANTE

**2 conventions de partenariat pour promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes**

Pages 4-5



**De larges consultations menées en 2014 pour une révision consensuelle de la Constitution**

Page 3

S A N T É

**LE SOLEIL, c'est bon pour le moral !**

Pages 14-15

C U L T U R E

5<sup>e</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA D'ALGER  
**«Comme le vent»** séduit le public du Fica

Page 16

F O O T B A L L

**Yacine Brahimi, troisième meilleur joueur africain de l'année**

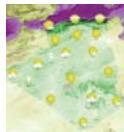
Page 25

S O C I É T É

**ALGER : IL TUE SON PÈRE 20 ans de réclusion criminelle**

Page 11

## Météo



## ► Régions Nord : 14° à Alger

Temps généralement nuageux sur le Centre et l'Est avec averses de pluies, localement assez marquées notamment vers les régions côtières Est en cours de journée.

Alternance d'éclaircies et de passages nuageux vers les régions de l'Ouest. Les vents seront faibles à modérés.

La mer sera peu agitée.

## ► Régions Sud : 19° à Tamanrasset

Temps passagèrement nuageux sur le Nord Sahara, les Oasis et les Sud-Est avec quelques pluies locales.

Ailleurs, temps partiellement voilé.

Les vents seront faibles à modérés avec quelques soulèvements de sable.

## CONSEIL DE LA NATION

### Séance plénière consacrée aux questions orales ce matin



Le Conseil de la nation reprendra ses travaux, ce matin, en séance plénière consacrée aux questions orales, a indiqué mercredi un communiqué du conseil. Les questions concerneront les secteurs du Commerce, des Ressources en eau et du Travail, de l'Emploi et de la sécurité sociale, précise la même source.

## MOUDJAHIDINE

### Zitouni à El-Tarf

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection des projets du secteur dans la wilaya d'El-Tarf.



## SAMEDI 20 DÉCEMBRE

### À L'OCO

### Remise des récompenses aux athlètes médaillés

Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, présidera samedi 20 décembre à 10h, à la salle des conférences du stade 5-Juillet, la cérémonie de remise des récompenses aux athlètes médaillés au titre de l'année 2014.



## ► CET APRÈS-MIDI À KOUBA

### Rencontre ANR-Front El Moustakbal



Dans le cadre des concertations entre les partis politiques, une rencontre aura lieu entre les cadres de l'Alliance nationale républicaine (ANR) et du Front El Moustakbal, cet après-midi à partir de 14h au siège du Front à Kouba.

## ► FBG

### Conférence samedi 20 décembre à Médéa

Le Front de la bonne gouvernance, organise samedi 20 décembre à partir de 10h, à la salle de cinéma de Beni Slimane, wilaya de Médéa, une conférence sur le thème «Le peuple, force de proposition et de participation».

## ► LIBRAIRIE DU TIERS-MONDE

### Vente-dédicace samedi de Seddik S. Larkeche

L'auteur Seddik S. Larkeche, signera son livre *Si Zeghar l'icône algérien. La véritable histoire de Rachid Casa*, paru aux Editions ENA, samedi 20 décembre à partir de 14h30, à la Bibliothèque du Tiers-Monde.

## SAMEDI 20 DÉCEMBRE

### AU FORUM DE DK NEWS

### Conférence sur «La baisse du prix du pétrole et son impact sur l'économie»

L'Association de l'Eveil et du développement social, association nationale non-gouvernementale à caractère social, organise, dans le cadre d'une série de débats, une conférence au Forum de DK News, le samedi 20 décembre 2014 à 10h, ayant pour thème «Baisse du prix du pétrole et son impact sur l'économie nationale».

Le débat sera animé par un panel d'experts: M. Bachir Messitfa, ancien

secrétaire d'Etat aux statistiques et à la Prospective, le Dr Mahmm Bouziane, expert en Energies renouvelables et conseiller au ministère de la Jeunesse et le Dr Bedrani Slimane, professeur à l'Ecole nationale des anciens agriculteurs, expert en politique agricole.

La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun, Alger.



## SÛRETÉ DE WILAYA DE CONSTANTINE

### Cérémonie de remise des grades



A l'occasion de la célébration de la Journée arabe de la police qui coïncide avec le 18 décembre de chaque année, la Sûreté de Constantine organise ce matin à partir de 9h au club de la Police, une cérémonie de remise des grades, en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya.

## MARDI 23 DÉCEMBRE

### L'Ecole militaire polytechnique ouvre ses portes aux médias

L'école militaire polytechnique (EMP) de Bordj El Bahri, ouvrira ses portes aux journalistes pour une visite guidée, mardi 23 décembre à partir de 8h.



## Horaires des prières

Jeudi 25 Safar 1436

	Max	Min
Alger	14°	13°
Oran	18°	10°
Annaba	14°	12°
Béjaïa	14°	13°
Tamanrasset	19°	04°



## AUJOURD'HUI À L'ÉCOLE DE POLICE ALI-TOUNSI

### Célébration de la Journée de la police arabe



Dans le cadre de la célébration de la Journée de la police arabe qui coïncide le 18 décembre de chaque année, le général-major Abdellah Hamel, directeur général de la Sûreté nationale présidera aujourd'hui, à l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi, une cérémonie en présence de membres du gouvernement, de représentants du corps diplomatique des pays arabes accrédités en Algérie, de représentants de la société civile, ainsi que des cadres de la Sûreté nationale et des médias. Il est à signaler que la Direction générale de la Sûreté nationale a tracé un programme riche et varié pour célébrer l'événement au niveau des 48 Sûretés de wilaya.

## COMMUNICATION

### Inauguration du musée de la Radio algérienne



Le ministre de la communication, Hamid Grine, procédera cet après-midi à partir de 16h au siège de l'annexe de la radio (rue Ahmed-Zabana), à l'inauguration du Musée de la Radio algérienne et sa bibliothèque spécialisée. L'inauguration intervient à l'occasion du 58e anniversaire de la création de la radio « La voix de l'Algérie libre et combattante ».

## ► RESSOURCES EN EAU

### Necib le 22 décembre à Ouargla



Le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, effectuera lundi 22 décembre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Ouargla.

## ► COUPE DU MONDE DE MÉMOIRE

### Retour cet après-midi de la délégation algérienne

La cérémonie d'accueil de la délégation algérienne ayant pris part à la Coupe du monde de mémoire Chine, qui s'est déroulée en Chine, aura lieu cet après-midi à partir de 13h30, au niveau de l'aéroport international Houari Boumediene. Pour rappel, l'Algérie a décroché la 8<sup>e</sup> place avec un total de 9983 points.

## ► FORUM DES JOURNALISTES DE TIPASA

### Conférence sur la diplomatie populaire

Le Forum des journalistes de la wilaya de Tipasa, reçoit cet après-midi à 14h au complexe de l'artiste Abdelouahab-Salim de Chenoua, le secrétaire général de l'Académie de la société civile algérienne (ASCA), Ahmed Chennah, pour une conférence-débat autour du thème de la diplomatie populaire.



## De larges consultations menées en 2014 pour une révision consensuelle de la Constitution

De larges consultations ont été menées durant l'année 2014 par la présidence de la République avec les partis politiques, organisations et personnalités nationales en vue d'aboutir à une révision consensuelle de la Constitution.

Début mai, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait décidé de lancer des consultations autour de ce chantier important et pour ce faire, il avait chargé le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, de mener ces consultations avec différents acteurs nationaux de la vie politique nationale.

En juillet dernier, la présidence de la République, dressant un bilan de ces consultations, a fait savoir que M. Ouyahia avait tenu, entre le 1<sup>er</sup> juin et le 8 juillet, 114 rencontres avec des personnalités nationales, des partis politiques, des associations et organisations, ainsi que des compétences universitaires.

En outre, le cabinet de la présidence de la République avait été rendu destinataire d'une trentaine de contributions écrites émanant d'anciens responsables, d'universitaires et de diverses associations.

Au total, les rencontres organisées par la présidence de la République et les contributions qu'elle avait reçues, reflètent la volonté du chef d'Etat d'aboutir à un consensus le plus large possible sur le projet de révision constitutionnelle.

Dans le même sillage, 50 partis politiques et deux groupes parlementaires indépendants, représentant d'une part 80% des membres du Parlement, et d'autre part, 90% des élus

aux assemblées populaires communales et de wilayas, avaient été reçus ou soumis une contribution écrite.

Atout des personnalités nationales, 8 responsables et personnalités de la Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre 1954, quatre anciens chefs du gouvernement et membres du Haut comité de l'Etat, un ancien président de l'Assemblée populaire nationale, deux anciens présidents du Conseil constitutionnel, quatre anciens ministres, deux responsables d'institutions consultatives et 15 juristes, ayant exercé des responsabilités dans les domaines de la magistrature, du barreau ou du Conseil constitutionnel, ont également rencontré M. Ouyahia.

Il en est de même au titre des associations et organisations, à savoir quatre organisations de la famille révolutionnaire, 12 associations de jeunes et d'étudiants, 11 associations patronales, deux organisations des travailleurs et des paysans, deux associations syndicales de la presse, quatre associations de magistrats, d'avocats et des droits de l'homme et trois associations de femmes.

En outre, 16 professeurs d'université dont 11 spécialisés en droit constitutionnel et en droit public ont été reçus au titre des compétences universitaires.

Les contributions ainsi reçues par le cabinet de la présidence de la République ont fait l'objet d'une synthèse et d'une exploitation fidèle avant la rentrée sociale, tel qu'annoncé par M. Ouyahia et, par la suite, le dossier sera soumis au président de la République qui décidera des étapes à venir du processus de révision de la Constitution.

Lors de ces consultations, les parties invitées ont notamment proposé la limitation des mandats présidentiels, la nature du régime politique et la séparation des pouvoirs.

Par ailleurs, beaucoup de partenaires aux discussions ont mis l'accent sur la nécessité de doter le parlement de larges prérogatives et évoqué la question de la séparation des trois pouvoirs.

Le renforcement de l'indépendance de la Justice a figuré aussi parmi les préoccupations des partenaires, tout comme l'élargissement des pouvoirs du Conseil constitutionnel, sa composition et le mode de désignation de ses membres.

La notion de réconciliation nationale a été, en outre, proposée pour être incluse dans le préambule de la loi fondamentale, afin de prévenir le pays contre d'éventuelles crises politiques.

D'autre part, de nombreux partenaires ont réitéré la constitutionnalisation de la langue amazighe, avec ses différentes variantes, en tant que langue officielle aux côtés de l'arabe.

La promotion des droits de l'homme, le renforcement de l'Etat de droit et des libertés individuelles et collectives, ont été réaffirmées aux cours de ces concertations.

En novembre dernier, le Président Bouteflika avait affirmé que l'Algérie allait procéder à la révision de sa Constitution, soulignant qu'elle s'y prépare sérieusement, en se basant sur les résultats des larges consultations organisées à cet effet, en vue d'associer toutes les catégories sociales pour dégager un consensus autour des questions fondamentales et garantir l'efficacité des nouvelles dispositions constitutionnelles.

Il avait précisé que l'objectif visé est de faciliter le processus d'ouverture de la société algérienne, en œuvrant à la préservation de sa stabilité et en lui épargnant les perturbations que connaissent différents pays du monde en cette ère marquée par de profondes mutations.

## SANTÉ

### Nécessité de renforcer les services d'urgences de proximité au niveau des communes d'Alger à forte population

La commission de la santé, de l'hygiène et de la protection de l'environnement à l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Alger a appelé hier à doter les services d'urgences relevant des dix établissements publics de santé de proximité (EPSP) de la wilaya d'Alger, des moyens nécessaires, outre l'ouverture de nouveaux centres d'urgences dans les communes à forte population.

La présidente de la commission, Mme Houria Oulebsir a relevé, lors de la session ordinaire de l'APW d'Alger, les insuffisances matérielles et humaines dont souffrent les 33 centres d'urgences qui compone la capitale.

Elle a appelé à l'ouverture de nouveaux centres d'urgences dans les communes d'Alger à forte population.

Après une visite effectuée par la commission dans 23 centres d'urgences de proximité, Mme Oulebsir a souligné que "le service de radiologie n'est pas opérationnel pendant la garde de nuit, ainsi que les laboratoires d'analyses médicales", appelant à assurer des prestations 24h sur 24h.

La commission a appelé à doter rapidement ces centres d'urgences de spécialistes en radiologie, assurant la permanence de jour comme de nuit, a-t-elle précisé.

Ces centres d'urgences manquent de spécialistes notamment de dentistes, a rappelé Mme Oulebsir, soulignant que ces structures ne possèdent pas suffisamment d'appareils et de médicaments nécessaires à cette spécialité.

Elle a estimé impératif de doter tous les centres, qu'ils soient de proximité ou hospitaliers, d'un personnel médical et paramédical qualifié et d'un nombre suffisant d'agents de l'hygiène pour la préservation de la santé publique.

Certains de ces centres ne connaissent pas une grande affluence, en raison de l'indisponibilité d'enseignes lumineuses indiquant leur emplacement.

La commission a, en outre appelé, à l'installation d'enseignes au niveau de chaque centre d'urgences, tout en les dotant d'ambulances nécessaires pour le transfert des patients.

Après avoir évoqué le problème des agressions quasi-quotidiennes dont sont victimes les encadrants de ces services d'urgences, la responsable a appelé à assurer la sécurité au sein de ces structures, en déployant des patrouilles qui veilleront à garantir de bonnes conditions de travail aux personnels médical et paramédical.

## AÏN DEFLA

### Un programme de raccordement de près de 6000 foyers à l'électricité en cours d'exécution

Un programme de raccordement à l'électricité au profit de quelque 6000 foyers, éparsillés sur le territoire de la wilaya de Aïn Defla, est en cours d'exécution, a-t-on appris hier auprès de la direction locale de l'énergie et des mines.

Une enveloppe de 720 millions DA a été consacrée à la réalisation de cette opération, a indiqué la même source, qui signale qu'après achèvement de ce projet, le taux de raccordement en électricité avoisinera les 99% au niveau de la wilaya.

Le taux d'avancement de l'opération avoisine les 25%, a-t-on précisé, faisant état de la réalisation de 48,4 km de réseau de moyenne et basse tensions.

APS

## SÛRETÉ NATIONALE

### 54 projets en chantier à l'Est du pays

Pas moins de 54 projets d'infrastructures diverses relevant du service régional des finances et des équipements de la Sûreté nationale de Constantine sont en cours de réalisation, a indiqué hier le commissaire responsable de ce service dont le siège est à Constantine.

S'exprimant en marge de la manifestation "Portes ouvertes sur les services de police", organisée au centre culturel M'hamed Yazid d'El Khroub à la veille de la célébration du 38<sup>e</sup> an-

niversaire de la Journée arabe de la police, le même responsable a précisé que 16 wilayas relevant de la compétence territoriale de ce service, profiteront de ces projets.

Certaines de ces opérations portent notamment sur des structures en relation avec la sécurité des personnes et des biens et la lutte contre la criminalité, sont en phase de lancement, tandis que d'autres ont été réceptionnées, a indiqué le chef de Sûreté de daïra d'El Khroub, proche de l'hôpital Mohamed-Boudiaf du chef-lieu de commune.

lors de l'inauguration de l'exposition prévue par les "portes ouvertes", en présence de responsables et d'élus locaux.

Parmi ces projets figurent la réhabilitation des locaux de l'ex-Comamo, du quartier Chalet des Pins, nouveau siège du Service régional des finances et des équipements de Constantine ainsi que le futur siège de la sûreté de daïra d'El Khroub, proche de l'hôpital Mohamed-Boudiaf du chef-lieu de commune.

## CLÔTURE DE LA PREMIÈRE ÉDITION DU SALON NATIONAL DE LA MICRO-ENTREPRISE INNOVANTE



La première édition du Salon national de la micro-entreprise innovante organisée à la bibliothèque nationale du Hamma (Alger) sous le thème «innovation et entrepreneuriat» a pris fin hier.

La cérémonie de clôture a été présidée par le ministre du Travail, de l'Emploi et la sécurité sociale, Mohamed El-Ghazi en présence de membres du gouvernement et du secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Saïd. Cette manifestation de quatre jours a été organisée par l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeune (Ansej).

Une cinquantaine de micro-entreprises activant notamment dans les secteurs des technologies de l'information et de la communication (TIC), la production parapharmaceutique, la production industrielle, les énergies renouvelables et l'environnement ont pris part à cet événement. Ont également participé à ce salon, des organismes chargés de la mise en œuvre des dispositifs d'emploi et d'appui à la création de micro-entreprises, tels que la Caisse nationale des assurances-chômage (Cnac) de l'Agence national de l'emploi (Anem), des départements ministériels concernés et des organismes spécialisés dans le domaine. Cet événement vise, selon ses organisateurs, à «faire connaître et à valoriser les activités générées par les micro-entreprises, créées dans le cadre du dispositif géré par l'Ansej, dans les secteurs innovants faisant appel à une haute technicité et un savoir-faire avérés dans le domaine des nouvelles technologies».

La cérémonie de clôture a été marquée par la distinction des cinq premiers lauréats qui se sont vus attribués des chèques tandis qu'une prime de l'innovation a été remise à d'autres participants à ce premier salon national de la micro-entreprise.

Le décret exécutif régissant l'Ansej accorde certains avantages aux chefs de micro-entreprises dont la prime de l'innovation.

Deux conventions de coopération visant à promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes dans la création des micro-entreprises innovantes ont été signées. La première a été conclue entre l'ANSEJ et l'Agence nationale pour la promotion et le développement des parcs technologiques (ANPT) tandis que la seconde a été passée entre l'ANSEJ et l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et développement technologique (Anvrede).

## Signature de deux conventions de partenariat pour promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes



Deux conventions de partenariat ont été signées hier à Alger, en marge du salon national de la micro-entreprise innovante, visant à promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes dans la création des micro-entreprises innovantes. La cérémonie de signature de ces conventions a été co-présidée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi et la ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Zohra Derdouri en présence de membres du gouvernement et du secrétaire général de l'Ugta, Abdelmadjid Sidi Saïd.

La première convention a été signée par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et l'Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et du Développement Technologique (Anvrede). Elle a pour objet de définir le cadre de partenariat entre les deux parties en vue d'encourager et de soutenir la création de micro-entreprises innovantes.

Les signataires ont indiqué que la concrétisation de projets innovants comporte des spécificités liées aux besoins particuliers et que l'accompagnement nécessite une

connaissance des conditions techniques, réglementaires, de brevetage et de propriété intellectuelle.

Mettre en œuvre tous les moyens nécessaires permis par la réglementation, créer un cadre de partenariat privilégié susceptible de promouvoir l'entrepreneuriat et le développement de start-up et entreprendre toute démarche tendant à enrichir les expériences dans ce domaine, figurent parmi les objectifs de cette convention.

En vertu de cette convention, les deux parties s'engagent également à organiser des tables rondes thématiques sur le financement des projets, l'élaboration du business plan et la propriété intellectuelle au profit des porteurs de projets innovants.

La mise en œuvre de programmes de formation sur les fondamentaux de la gestion d'entreprise, en direction de ces derniers, l'organisation de formations sur la rédaction et les démarches relatives aux brevets d'innovation et l'accompagnement des diplômés universitaires et chercheurs remplissant les conditions d'éligibilité au dispositif Ansej, pour la concrétisation de leurs projets d'investissement, sont aussi les autres objectifs de cette convention.

La deuxième convention a été signée par l'Ansej et l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs

technologiques (Anpt), pour encourager et soutenir la création de projets à fort potentiel de croissance, notamment dans les TIC.

La mise en place d'une chaîne d'actions allant de la sensibilisation à l'accompagnement technique, réglementaire et l'échange d'information sur les méthodologies et les pratiques, figurent parmi les objectifs de cette convention.

Les deux parties s'engagent à organiser des formations des porteurs de projets et des start-up, l'organisation de concours des meilleurs business plans.

L'Anpt s'engage à étudier et examiner les dossiers relatifs aux projets d'entreprise, spécifiques aux domaines des TIC, soumis par l'Ansej, pour leur éventuelle admission dans les incubateurs de l'ANPT, selon les clauses de la convention.

Accompagner les projets soumis par l'Ansej et leur apporter toute l'expertise dans les domaines des TIC et de la propriété intellectuelle et accompagner les porteurs de projets dans leur démarche de brevetage de leurs applications, sont parmi les missions de l'Anpt dans le cadre de cette convention.

Un comité mixte composé de cadres de l'Ansej et de l'Anpt sera mis en place pour identifier, mettre en œuvre et suivre les actions communes entrant dans le cadre de la présente convention.

## Vers la création de cybercafés dans les zones rurales gérées par des femmes porteuses de projets

L'entreprise Algérie télécom (AT) prévoit de lancer un projet portant sur la création de cybercafés gérés par des femmes porteuses de projets dans les zones rurales, dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes, a indiqué mercredi à Alger, le P-DG d'AT, Azouaon Mehmel.

«L'étude du projet est finalisée il reste juste à identifier des porteurs de projets en collabora-

tion avec l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ), pour lancer incessamment ce projet», a précisé M. Mehmel dans une déclaration à la presse en marge de la clôture du salon national de la micro-entreprise innovante. Cette initiative «permettra aux femmes dans les zones rurales qui n'ont pas accès à ces outils de s'approprier ces technologies et de participer à l'alphabétisa-



sation numérique», a-t-il affirmé. «AT assurera une connexion internet à des tarifs préférentiels pour encourager les porteurs de projets», a-t-il souligné.

APS

EMPLOI



## Une délégation arabe appelle à tirer profit de l'expérience algérienne en matière de soutien à l'emploi



**Une délégation arabe composée de représentants de départements ministériels et organismes chargés de l'emploi et de la formation professionnelle ont appelé mercredi à Alger à la nécessité de tirer profit de l'expérience algérienne en matière de soutien à l'emploi des jeunes pour la création des micro-entreprises.**

L'expérience algérienne en matière de création de micro-entreprises est «inédite» d'autant qu'elle permet la création d'emp-

lois pour les besoins du développement local, ont déclaré des membres de cette délégation à l'APS lors de leur visite au salon national de la micro-entreprise innovante.

Les mécanismes adoptés par l'Algérie en matière d'emploi des jeunes contribuent à la réduction du taux de chômage, a estimé le responsable de l'emploi au ministère du Travail de l'Etat de Palestine, Yosri Wajih Mohamed Hadouche qui a souligné que son pays a «besoin de toutes les expériences et compétences arabes notamment algériennes dans la création de la micro entreprise». De son côté, le représentant de l'Union internationale des syndicats arabes du travail, Ziad Sabri Badr a salué l'expérience algérienne qu'il a qualifiée de «réussie» et qui doit être généralisée au plan arabe.

Pour sa part, le représentant du ministère égyptien du Travail, Mohamed Issa a qualifié d'«excellente» l'expérience algérienne en matière de création de

projets, l'emploi et la lutte contre le chômage. Il a appelé dans ce sens à intensifier les rencontres entre les jeunes arabes pour l'échange d'expériences en matière de création de micro-entreprises.

Pour le représentant de l'Union des syndicats des travailleurs du Soudan, Fathallah Abdelkader Abdelghani, a qualifié d'«inédite» l'expérience algérienne en matière d'emploi de jeunes et de création des micro-entreprises dans le secteur ayant trait aux besoins économiques soulignant la nécessité de vulgariser cette expérience dans les autres pays arabes.

Il a salué «l'ambition» des jeunes entrepreneurs qui se traduit, a-t-il dit, dans le rôle de ces micro-entreprises dans le développement.

Il est à rappeler que la délégation arabe se trouve à Alger dans le cadre de la tenue d'une conférence arabe sur «le développement des ressources humaines et l'employabilité des jeunes».

## INDUSTRIE

### Le Prix de la qualité attribué à une entreprise de production de plâtre



Le Prix national de la qualité, qui récompense chaque année la meilleure entreprise, a été attribué mercredi à la société allemande de droit algérien «Knauf plâtre fleurs».

Se félicitant de cette distinction, composée d'un trophée et d'un chèque d'une valeur de 2 millions de DA, le Directeur général de cette entreprise, Abdelatif Brahim, a indiqué que sa société, créée en 2006 à Oran, exportait sa production vers sept pays. «Knauf plâtre fleurs» emploie 310 personnes et produit 2 millions de m<sup>3</sup> de plâtre/an, et a formé 5 000 jeunes dans les spécialités liées aux métiers et techniques de plâtre au sein de son centre de formation, a-t-il ajouté. Intervenant lors de cette cérémonie de remise du 12<sup>e</sup> Prix de la qualité, qui coïncide avec la célébration de la Journée nationale de la normalisation, le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb, a relevé l'importance du respect de la qualité et de l'innovation dans le processus de production.

L'application des normes «assure une meilleure compétitivité aux entreprises algériennes et leur permet de s'intégrer facilement dans l'économie mondiale», a-t-il souligné.

Dans ce sillage, il a aussi appelé à protéger l'économie nationale: «Nous avons toutes les capacités pour protéger notre économie (...) mais nous devons très vite mettre en place d'autres protections qui touchent notamment la production nationale et le consommateur».

## ALGÉRIE - UE Naissance d'un Observatoire des filières agricoles et agroalimentaires

Un observatoire national pour les filières agricole et agroalimentaire (Onfaa) a été mis en place, mercredi à Alger, dotant le secteur agricole d'un outil fourni par les informations sur les prix et les marchés agricoles ainsi que d'aide à la décision.

Cette nouvelle structure a été instaurée dans le cadre d'un projet de jumelage européen en appui au ministère de l'Agriculture et du développement rural et sous la houlette de l'Unité du programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne.

«C'est un instrument indispensable pour soutenir la production agricole et

accompagner les filières agricoles et agroalimentaires en s'appuyant sur des statistiques fiables qui facilitent la prise de décision», a affirmé le Secrétaire général du ministère de l'Agriculture, Fodil Ferroukhi, lors de la cérémonie du lancement de cet observatoire.

La représentante de la Délégation de l'UE en Algérie, Manuela Navarro, a considéré que ce projet de jumelage était une «réussite» puisqu'il permettra à l'Algérie, selon elle, de disposer d'une information fiable qui aide, d'une part, les autorités à prendre les décisions adéquates pour le secteur agricole et, d'autre part, les opérateurs privés à bien cibler leurs pro-

jets d'investissements.

Installé au sein de l'Institut national de la recherche agronomique d'Algérie (Inraa, sis à El Harrach), l'Onfaa a pour principale mission d'assurer une meilleure connaissance du secteur agricole et agroalimentaire grâce à la collecte et la diffusion de données et d'informations liées aux différentes filières. Il s'agit aussi de suivre particulièrement l'activité des filières stratégiques comme celles des céréales, de la pomme de terre et du lait.

Constitué de 14 chercheurs spécialisés en agro-économie, l'observatoire est également chargé de la «veille» en diffusant des informations sur les prix

des produits agricoles sur le marché national ainsi que sur les marchés internationaux pour prévoir leurs tendances et anticiper les actions à envisager.

Pour M. Ferroukhi, il permettra aussi une meilleure coordination entre les différents opérateurs et producteurs du secteur agricole et une meilleure régulation du marché.

L'objectif final, a-t-il poursuivi, est de contribuer à assurer la sécurité alimentaire visée par le ministère dans le cadre de sa politique de renouveau agricole et rural.

Pour une meilleure efficacité de ses actions, l'Onfaa va signer des conventions avec l'ensemble des instituts et des offices rela-

vant du ministère de l'Agriculture pour pouvoir accéder à leurs bases de données et les exploiter, a avancé le directeur général de l'Inraa, Fouad Chehat.

Des conventions similaires sont également prévues avec le Centre national du registre de commerce (Cnrc), le Centre algérien de contrôle de la qualité et de l'emballage (Cacque) et l'Office national des statistiques (ONS), selon ce responsable.

A rappeler que ce projet de jumelage européen, financé à hauteur de 1,2 million d'euros par l'UE, s'ajoute à trois autres actuellement en cours dans le secteur agricole.

**PRISE EN CHARGE  
DES REVENDICATIONS  
DES INTENDANTS :  
Une commission  
ad hoc  
interministérielle  
mise en place**



Le ministère de l'Education nationale a mis en place une commission ad hoc interministérielle chargée de l'élaboration du cadre réglementaire pour la prise en charge des revendications des intendants grévistes, a indiqué mardi le ministère dans un communiqué.

"Conformément à son engagement en date du 17 septembre 2014 et réitéré le 22 novembre 2014, le ministère de l'Education nationale porte à la connaissance du corps d'intendance qu'une commission ad hoc interministérielle est mise en place afin d'élaborer le cadre réglementaire pour la prise en charge de la revendication du corps d'intendance", lit-on dans le communiqué.

Cette commission est "composée d'experts du ministère des Finances, de la Direction générale de la Fonction publique et du ministère de l'Education nationale", a précisé le ministère, soulignant, par ailleurs, qu'une "seconde session des examens professionnels est programmée au profit de ce corps, en fonction des postes budgétaires ouverts".

**HYDROCARBURES :  
Les gardes-côtes  
colmatent une  
fuite à Béjaïa**

Les éléments du groupement territorial des gardes-côtes de Béjaïa ont réussi, mardi, à éviter le déversement d'hydrocarbures sur le plan d'eau du port, en parant rapidement à une fuite, survenue sur un flexible en opération de chargement d'un pétrolier, a-t-on appris auprès de cette instance.

L'incident s'est produit à l'intérieur du sea-line, une bouée de remplissage en mer, à plus d'un (01) kilomètre du rivage, et a été induit par une fissure survenue au niveau du flexible de chargement, a-t-on précisé.

Les gardes-côtes, siégi alertés ont dû suspendre l'opération de chargement et procédé au confinement du produit fuitant dans le puits central de la bouée avant d'entamer sa récupération a-t-on expliqué.

L'intervention, qui a duré plus de cinq (5) heures de temps, s'est illustrée par la mise en place d'un barrage anti-pollution tout autour de la bouée et le déploiement de pompes pour l'absorption du produit, a-t-on ajouté, soulignant que le plan d'eau a été totalement épargné.

Un incident similaire s'était produit, il y a quelques mois, au terminal à hydrocarbures et a valu la suspension de son activité durant plusieurs jours. Son impact a été amorti cependant par le chargement en sea-line, mis en service en substitution.

APS

**GRINE L'A ANNONCÉ À GUELMA**

## **Plus de 20 avant-projets de nouvelles lois pour développer le secteur de la communication**

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a affirmé mardi à Guelma, que son département prépare plus de 20 avant-projets de nouvelles lois touchant aux différents aspects des métiers de la presse afin de faire réaliser un bond qualitatif au secteur.

La majorité de ces avant-projets de loi qui s'inscrivent "dans le cadre du grand programme du président de la République portant professionnalisation du secteur", sera présentée au cours de la session de printemps de l'Assemblée populaire nationale, a précisé le ministre lors d'une conférence de presse animée au terme de sa visite de travail dans cette wilaya.

Certains de ces avant-projets, dont ceux relatifs au sondage d'opinion, à la publicité, à l'agence de promotion de l'image de l'Algérie à l'étranger" a été finalisé et sera déposé "prochainement" au secrétariat général du gouvernement.

M. Grine a déclaré, dans ce contexte, que le gouvernement est bien conscient de la nécessité d'entretenir l'image de



l'Algérie à l'étranger "en recourant aux énergies locales ou aux agences internationales, sans aucun complexe".

Il a inspecté au cours de sa visite les installations de Télédiffusion d'Algérie,

sur les hauteurs du mont de la Maouna, dans la commune de Bendjerah, et le siège de la radio régionale de Guelma où il a donné son accord pour son extension et sa dotation en équipements modernes.

## **La nouvelle centrale électrique de Hassi Messaoud sera opérationnelle avant l'été prochain**

La nouvelle centrale électrique en cours de réalisation à Hassi-Messaoud (80 km d'Ouargla) sera opérationnelle avant l'été 2015, a affirmé, mardi à Ouargla, le Président directeur général (PDG) de l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Ce projet d'envergure, d'une capacité de 600 mégawatts, et devant entrer en service avant l'été 2015, constitue un des nombreux projets énergétiques dont a bénéficié la wilaya d'Ouargla ces dernières années et lui ayant permis de passer d'une production de zéro mégawatts à l'indépendance à 4.500 mégawatts actuellement", a affirmé M. Noureddine Bouterfa, en marge de l'exposition des sociétés du groupe Sonelgaz, ouvert mardi après-midi à la coupole de Ouargla.

La wilaya de Ouargla sera dotée d'un centre de formation, qui sera lancé en 2015 et livrable en 2017, et appelé à permettre aux jeunes de la région d'acquérir de l'expérience dans les industries en rapport avec le domaine de



l'électricité et du gaz.

M. Bouterfa a, par la même occasion, appelé à établir des passerelles avec l'université afin de promouvoir les métiers liés à l'électricité et le gaz.

Placé sous le sigle de "Sonelgaz au service du développement local", ce salon, qui s'insère dans le sillage des festivités commémoratives du 60<sup>e</sup> anniversaire du dé-

clenchement de la Révolution du 1er novembre 1954, se déroule avec la participation d'une trentaine de filiales relevant du groupe Sonelgaz.

Les grands projets et installations énergétiques réalisés depuis l'indépendance ont été mis en relief lors de cette exposition, à travers des maquettes, des modèles réduits d'installations de pro-

duction électrique et gazières, et de photographies de diverses activités de l'entreprise.

Des documents sur l'histoire de la Sonelgaz, les différentes étapes traversées par l'entreprise, ainsi que des modèles d'anciens et nouveaux équipements ont été exposés pour mettre en exergue le développement continu qu'a connu l'entreprise.

Cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 22 du mois en cours, prévoit aussi des communications sur "la production électrique dans le Sud du pays", "la mission du gestionnaire du processus électrique", "les systèmes informatiques au service de l'électricité et du gaz" et "les modalités de la production de gaz".

"La sécurité dans l'industrie électrique et gazière", "les turbines à gaz mobiles : solution d'urgence" et "les équipements de distribution de l'électricité et du gaz", sont els intitulés d'autres communications projetées dans le cadre de cette exposition, selon les organisateurs.

## **Mettre un terme à l'exploitation illicite des plages et des parkings au niveau de la wilaya d'Alger**

La commission de l'Hydraulique, de l'Agriculture, des Forêts, de la Pêche et du Tourisme de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger a appelé mercredi, dans ses recommandations pour la saison estivale 2015, à mettre un terme à l'exploitation illicite des plages publiques et des parkings réservés aux estivants de la wilaya d'Alger.

Après évaluation de la saison estivale

2014 lors de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya, la commission a relevé plusieurs lacunes dont l'exploitation illicite des plages publiques et des parkings tout en appelant à mettre un terme à ce phénomène.

Elle a également recommandé la programmation et la création, avant l'ouverture de la saison estivale, de camps de vacances pour les familles et l'aménage-

ment de parkings pour les estivants.

Pour assurer la réussite de la saison estivale 2015, la commission a souligné la nécessité de la présence des éléments de la protection civile au niveau des plages de 8 heures jusqu'à 21 heures pour assurer la sécurité des estivants et de veiller au contrôle des prix des produits alimentaires qui flambent durant la saison estivale.

## SOLIDARITÉ NATIONALE :

### M<sup>ME</sup> MOUNIA MESLEM L'A ANNONCÉ À TISSEMSILT

## Reconversion de structures du secteur en centres spécialisés pour handicapés

**La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Mounia Meslem, a annoncé, mardi à Tissemsilt, que son département ministériel est en phase de reconversion un nombre de structures de son secteur en centres spécialisés pour handicapés.**



Des centres psychopédagogiques sont saturés, d'où le recours à des structures du secteur à faible activité pour prendre en charge des handicapés mentaux et moteurs, a souligné la ministre lors d'un point de presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya.

Par ailleurs, Mme Meslem a indiqué que son département ministériel s'attelle actuellement à concrétiser un programme d'insertion scolaire et professionnelle des personnes de handicaps légers, affirmant que ce programme ne peut aboutir sans l'assistance du mouvement associatif et des élus locaux qui ont une vision globale des exigences des handicapés.

La ministre a appelé les cellules de proximité et de solidarité activant au niveau national à une action permanente et quotidienne et à ne pas s'astreindre à des horaires administratifs, rappelant que ces cellules sont chargées de recenser les foyers de la pauvreté, les personnes âgées et les handicapés.

Elle a mis l'accent, en outre, sur l'information et la sensibilisation des familles de handicapés afin de leur permettre de bénéficier des programmes pédagogiques et sociaux élaborés par le ministère de tutelle.

Mme Meslem a indiqué qu'un pro-

gramme scientifique a été élaboré en coordination avec le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière visant à réduire les pathologies conduisant au handicap, ajoutant qu'une enquête a révélé que le mariage consanguin est la cause principale des handicaps qui affectent les enfants en Algérie.

La ministre a appelé les imams à déconseiller aux citoyens le mariage entre proches, qui est en grande partie à l'origine de handicaps causés à leurs progénitures.

Elle a également fait état d'une enquête, qui est à sa deuxième phase, visant essentiellement à déterminer la cause principale de la hausse du nombre d'inadaptés mentaux dans notre pays. «Cette enquête nous aidera à l'avenir à maîtriser le phénomène», a-t-elle déclaré.

Mme Meslem a affirmé, d'autre part, que son ministère rejette la dépendance, mais encourage l'assistance et l'accompagnement des jeunes à travailler et à concrétiser de petits investissements pour subvenir à leurs besoins.

La ministre a indiqué, lors d'une rencontre avec le mouvement associatif et les élus locaux, que son ministère a bénéficié cette année d'un quota de 380

bus qui seront attribués aux zones déshéritées des wilayas du pays.

En plus, a-t-elle indiqué, le ministère est en phase d'assainir les listes de bénéficiaires de l'indemnité forfaitaire de solidarité (IFS) au niveau national en élaborant des programmes de formation au profit des associations caritatives et de solidarité.

En marge de cette rencontre, la ministre a présidé une cérémonie de remise de chèques à des bénéficiaires de microcrédit et de quatre motocycles de vente de poissons financés par l'ANGEM.

En visitant l'école des enfants sourds de Tissemsilt, Mme Meslem a annoncé une vaste opération d'acquisition d'équipements pédagogiques modernes au profit des établissements de prise en charge de cette catégorie de handicapés au niveau national.

Le ministère a pourvu, cette année, 100 nouveaux postes dans différentes spécialités dont ont besoin différents établissements pédagogiques spécialisés, à l'instar d'orthophonistes, de pédagogues, de psychologues et d'assistants.

La ministre a inspecté aussi deux centres psychopédagogiques pour enfants inadaptés mentaux et handicapés moteurs au chef-lieu de wilaya qui prennent en charge 85 enfants. (APS)

## PARLEMENT

### Le projet de loi sur la pêche et l'aquaculture consacre le principe de «pêche responsable»

Le projet de loi sur la pêche et l'aquaculture soumis au débat mardi à l'Assemblée populaire nationale (APN), visé à consacrer le principe de «pêche responsable» pour préserver la richesse halieutique et créer une activité économique prometteuse, a affirmé le ministre de la Pêche et des ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi.

«Le projet de loi modifiant et complétant la loi n°01 de 2001 sur la pêche et l'aquaculture vient compléter certains aspects omis dans l'ancienne législation, dont la consécration des principes d'une pêche responsable et durable», a souligné le ministre qui répondait aux questions des députés, lors d'une séance plé-

nière présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Khelil Mahi.

La modification de la loi de 2001 intervient après l'expérience acquise par les opérateurs du secteur tout au long des 14 dernières années et la prise en charge de toutes les préoccupations et avis des acteurs et experts dans ce domaine, a ajouté le ministre.

La décision prise par le président de la République en 2000 en faveur du développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture a permis de «préserver cette activité», a souligné M. Ferroukhi.

«Le nombre de profes-

sionnels exerçant cette activité est passé de 25.000 marins pêcheurs inscrits en 2000 à 50.000 à l'heure actuelle, alors que le nombre des navires de pêche est passé de 2.500 à 4.500 navires durant la même période. S'agissant de l'aquaculture, le ministre a indiqué qu'une étude sur les barrages et des zones marines était en cours pour détecter les meilleurs sites destinés à l'investissement, sur un total de 298 sites consacrés à l'investissement dans le domaine de l'aquaculture.

Le secteur aspire à redoubler la production nationale de poissons, estimé actuellement à 120.000 tonnes, pour atteindre 200.000 tonnes à l'horizon 2020. Les interventions des

députés ont porté essentiellement sur «l'anarchie qui marque le secteur à plusieurs niveaux» et qui influe négativement sur la richesse halieutique et les prix proposés à la vente, notamment ceux de la sardine, outre le phénomène de trafic de corail. Le texte de loi vise la reprise des activités de pêche au corail, en introduisant des mécanismes de rationalisation de l'exploitation des ressources biologiques et prévoit un durcissement des sanctions liées à la pêche illicite, notamment celle du corail. Dans son rapport préliminaire sur le projet de loi, la commission de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement à l'APN a proposé des amendements à 60 articles.

## ALGÉRIE - FRANCE

### Promotion du partenariat algéro-français en matière de gestion hôtelière

La promotion du partenariat entre l'Algérie et la France dans le domaine de «l'hôtellerie et de l'ingénierie touristique» a été au centre d'une rencontre organisée mardi à Alger.

La ministre du Tourisme et de l'artisanat, Nouria Yamina Zerhouni a souligné l'importance de cette rencontre qui a regroupé les opérateurs des deux pays dans le domaine du tourisme et de la gestion hôtelière, ce qui dénote, «la volonté des deux pays de renforcer la coopération pour bâtir ensemble un partenariat stratégique, durable et mutuellement bénéfique».

La ministre a passé en revue les réalisations accomplies par son secteur, en matière de formation, de valorisation des ressources humaines et de développement des services, en tirant profit des expériences étrangères.

Elle a, dans ce sens, préconisé «d'améliorer la formation dans les divers métiers du tourisme, notamment en matière de gestion hôtelière pour assurer un meilleur encadrement pour le management et la gestion des activités touristiques».

«Le Schéma directeur d'aménagement touristique» (SDAT) qui trace la politique touristique de l'Algérie à l'horizon 2030, constitue «le cadre stratégique de référence par excellence», a-t-elle rappelé.

Le SDAT repose sur cinq axes, portant essentiellement sur la nécessité d'insuffler une nouvelle dynamique au tourisme de manière à associer le secteur aux efforts de développement économique et à générer l'emploi au profit des jeunes.

Il concerne aussi le développement de pôles et villages touristiques d'excellence par la rationalisation de l'investissement, le respect du plan qualité touristique par la formation de la ressource humaine, l'établissement du partenariat public-privé.

La ministre a insisté sur l'impératif de tirer profit de l'expérience des experts français dans ce domaine, eu égard «à la place de choix» qu'occupe la France dans le domaine touristique, précisant qu'elle constitue la première destination touristique au monde.

L'ambassadeur de France à Alger, Bernard Emié a souligné l'importance d'encourager et de développer la coopération et le partenariat entre les deux pays, notamment dans le secteur touristique, eu égard à la richesse et la diversité touristique de l'Algérie.

Il a, dans ce sens, mis en avant «la grande expérience» de la France dans le domaine, affirmant la disponibilité des experts de son pays à mettre à profit leurs expériences dans le domaine de gestion hôtelière.

Le diplomate français a, en outre, souligné que le secteur du tourisme était générateur d'emploi et contribuait à la réalisation du développement durable, estimant à 1 milliard le nombre de touristes à travers le monde. Un nombre appelé à augmenter pour atteindre 2 milliards durant les quinze prochaines années, a-t-il ajouté.

La rencontre a été ponctuée par plusieurs interventions d'opérateurs et experts algériens et français qui ont insisté sur la nécessité de développer et d'améliorer le niveau de formation, notamment en matière de gestion hôtelière. Les conférenciers ont évoqué le rôle de l'Office national algérien du tourisme (ONAT) dans la promotion du tourisme interne.

APS



## TIZI-OUZOU

### Définition de 6 filières porteuses d'opportunités de développement de la PME dans la wilaya

Six filières offrant des opportunités d'implantation, d'exploitation et d'expansion pour les micros, petites et moyennes entreprises (PME) dans la wilaya de Tizi-Ouzou, ont été présentées, mardi lors d'une rencontre, par des consultants internationaux de l'Organisation mondiale du travail (OIT).

Selon les résultats de cette étude, projet d'analyse des économies des micro entreprises en Algérie, qui a concerné les wilayas pilotes de Tizi-Ouzou, Sétif et Tipasa, et dont les résultats ont été présentés mardi à la maison de la culture de Tizi-Ouzou par ses concepteurs, il s'agit, à court terme, des activités d'élevage (tout type d'élevage), de valorisation des produits agricoles, de fabrication de produits d'hygiène et de nettoyage, de bijoux traditionnels et d'orfèvrerie, ainsi que des activités du bâtiment et du tourisme de montagne.

A moyen terme, certaines activités resteront toujours porteuses, tel que l'élevage et la valorisation des produits agricoles, auxquelles s'ajouteront, les prestations et services aux personnes (âgées ou handicapées, à domicile), le travail de la pierre pour les besoins du secteur du bâtiment, activités du bâtiment (maçonnerie, plomberie, vitrerie...) et le métier de guide touristique.

Sayeh Hassiba et Ahmed Gdoura, deux consultants internationaux auprès de l'OIT ont présenté les résultats de cette analyse ayant pour intitulé "Projet Alice", indiquant qu'au cours de l'année 2015, chacune des filières proposées fera l'objet d'un approfondissement afin de préciser les activités ou grappe d'activités à entreprendre. "Pour chaque filière des profils de projets-types de petite et moyenne entreprises seront proposés afin d'aider les entrepreneurs et les conseillers des agences d'appui à orienter les initiatives des nouveaux promoteurs", ont-ils observé.

S'agissant de la wilaya de Tizi-Ouzou, une filière sera sélectionnée comme cas pilote et fera l'objet d'un approfondissement afin d'explorer la portée réelle de la filière, les marchés potentiels, le savoir-faire, les technologies à utiliser, les processus de création de valeur sur toute la chaîne de fabrication ainsi que les possibilités d'implantation de l'activité, a-t-on informé.

Ces six filières ont été dégagées à l'issue d'une collecte de données et d'une enquête sur le terrain qui a concerné 155 petites et moyennes entreprises en activité, créées dans le cadre des dispositifs d'aide à la création d'emploi (ANSEJ, CNAC et ANGEM) et 55 porteurs de projets formant une population totale de 210 individus dont 15,7% de femmes, ont souligné les deux consultants.

Une fiche du projet-type pour l'activité qui esquissera les équipements, les investissements et ressources à engager, ainsi que les conditions de réussite de l'activité, la rentabilité, les retombées attendues et un guide méthodologique pour l'approfondissement des filières seront proposées dans le cadre de ce projet, ont fait savoir Mme Sayeh et M. Gdoura.

Le "Projet Alice" qui vise la promotion de l'emploi décent en Algérie par le développement de micro, petites et moyennes entreprises pour les jeunes, s'inscrit dans une stratégie d'appui au développement local dans les wilayas concernées.

## Appel à l'encouragement des investissements arabes pour le développement des ressources halieutiques

La 5<sup>e</sup> Conférence arabe des ressources piscicoles et de la sécurité alimentaire, dont les travaux ont pris fin mardi à Alger, a souligné la nécessité d'encourager les investissements arabes dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, pour le développement des ressources halieutiques et la garantie de la sécurité alimentaire dans le monde arabe.

Les participants ont appelé à soutenir ces investissements, en encourageant le secteur privé, les hommes d'affaires et les investisseurs arabes à investir dans le secteur, en mettant en place des lois et régulations et en facilitant la circulation des citoyens dans les pays arabes.

La conférence a lancé un appel aux fonds, aux banques et aux institutions financières et sociétés arabes d'investissement et de financement en vue d'investir dans les différents projets du secteur.

Les participants ont souligné la nécessité de promouvoir la pêche artisanale et de mettre à profit les différentes expériences régionales et internationales, pour réaliser le développement et préserver la richesse piscicole, vu les effets socio-économiques positifs de cette activité sur les conditions de vie de cette catégorie de professionnels. Ils ont présenté plusieurs propositions pour la création du réseau arabe des centres de recherche scientifique et de développement pour encourager l'échange d'expériences et d'études sur les ressources halieutiques et de l'aquaculture, insistant sur l'importance de la formation pour le développement des ressources humaines. Les intervenants ont proposé la création d'une base de données arabe sur les différents domaines de la



pêche, notamment la production, la commercialisation, l'industrialisation et le commerce, avec la participation d'experts arabes et d'organisations régionales spécialisées dans ce domaine.

La conférence des ministres arabes de la pêche et des ressources halieutiques sera organisée de façon biennale. Le ministre de la pêche, Ahmed Ferroukhi présidera la 5<sup>e</sup> conférence jusqu'à la tenue de la prochaine session en 2016 au Yémen. Le comité de suivi de la mise en œuvre des recommandations de la conférence qui a été créé à cet effet, compte parmi ses membres l'Algérie, le Yémen, l'Egypte, l'Arabie Saoudite, la Mauritanie.

## OUARGLA

### Signature d'une convention de partenariat pour le développement des énergies renouvelables

Une convention de partenariat a été signée mardi entre l'université d'Ouargla et la société SKTM (Sharikeh Kahraha oua Taket Moutadjeida) et le Centre de recherche et de développement de l'électricité et du gaz (Credeg), pour développer l'exploitation des énergies renouvelables.

Cette convention, qui constitue une passerelle entre la recherche scientifique et le monde industriel, vise à promouvoir et valoriser les compétences nationales dans le domaine des énergies renouvelables, a précisé la chargée de communication du Credeg, Farida Aït Ferhat, en marge de la cérémonie de signature. La convention, dont la signature intervient en marge de l'exposition des sociétés du

groupe Sonelgaz, porte sur le développement de la formation scientifique du personnel et des cadres relevant du groupe Sonelgaz au niveau de l'Université d'Ouargla, en plus d'assurer des stages pratiques au profit des étudiants, indique le vice-recteur de cette université, chargé des relations extérieures, Mourad Kourichi.

SKTM, filiale du groupe Sonelgaz, est une société par actions de production, en charge des réseaux isolés du Sud et des énergies renouvelables.

Le Credeg est également un établissement du groupe Sonelgaz, spécialisé dans la recherche scientifique et de développement du domaine de l'électricité et du gaz.

## EQUITÉ SOCIALE

### Nécessité d'adopter une approche "multidimensionnelle"

La nécessité d'adopter une approche "multidimensionnelle", sensible aux définitions du bien-être et aux contextes locaux, a été soulignée mardi à Alger à l'issue des travaux de la conférence internationale sur les mécanismes institutionnels de suivi de l'équité sociale.

Il s'agit, notamment, de "comprendre que les privations dans différentes dimensions peuvent se chevaucher et s'accentuer. A cet égard, les outils, tels que l'Indice du développement humain (IDH), sont utiles", souligne le document final sanctionnant les deux jours de travaux de cette conférence.

Les participants ont appelé, à ce propos, à "ne pas rester sur des statistiques, mais utiliser aussi des analyses qualitatives qui pourront apporter un regard sur la qualité des services, parmi d'autres questions".

Ils ont jugé aussi utile de "regarder des exemples d'autres pays et régions pour apprendre de leurs mécanismes de suivi, d'évaluation et d'influence des politiques", estime le document.

L'impératif de mesurer et évaluer de façon "régulière" et "transparente" l'équité en encourageant les mécanismes et espaces de veille et d'anticipation.

Les participants ont souligné que l'équité sociale, l'Algérie "souhaite partager ses défis, ses succès et ses expériences avec d'autres pays qui sont motivés de façon similaire par ces enjeux", poursuit le document. Les intervenants ont, par ailleurs, relevé que "beaucoup" de travail reste à faire.

"Même si l'Agenda post-2015 est maintenant dans sa dernière étape, il ya du travail à faire dans la définition de cibles et d'indicateurs, dans la mesure, et dans le plaidoyer en faveur des droits des enfants", ont-ils précisé.

Ils ont indiqué, à ce propos, que l'Algérie et le Mexique, parmi d'autres pays, "seront bien placés pour influencer les décisions du Post-2015 en faveur des moyens de mesure de la pauvreté multidimensionnelle et pour faire en sorte qu'il y ait une recevabilité des pays envers leurs populations en ce qui concerne la collecte de données et les évaluations transparentes".

Il s'agit, également, de la possibilité de "pas seulement de renforcer les rencontres d'échanges et de partage de connaissances, mais aussi d'établir des systèmes formelles de revue et inter-évaluation entre pays ou entre régions".

# La Commission européenne veut relancer l'emploi et l'investissement en 2015

La Commission européenne a annoncé mardi sa volonté de concentrer son action en 2015 sur des propositions de lois relançant l'emploi et de retirer 83 textes bloqués par les Etats, suscitant de sérieuses réserves au Parlement européen.



"Les grandes priorités de l'Europe sont la croissance et l'emploi. Nous souhaitons limiter à 23 le nombre des nouvelles initiatives en 2015 et les orienter sur le programme d'investissements" de 315 milliards d'euros annoncé en novembre, et "la fiscalité", a expliqué le président de la Commission, Jean-Claude Juncker, devant le Parlement.

Parmi ces propositions, figurent une directive sur l'échange automatique d'informations au sujet des décisions anticiées, les "tax rulings" à l'origine du scandale LuxLeaks, et la taxation des bénéfices des entreprises dans le pays où ils sont réalisés afin de lutter contre l'évasion et la fraude fiscales, a-t-il souligné. La volonté de la nouvelle Commission de limi-

ter ses propositions de loi pour se concentrer sur l'essentiel se traduit par une cure d'amaigrissement.

"Nous avons examiné 452 initiatives législatives en cours d'examen et nous proposons de retirer, changer ou amender 83 textes", a annoncé M. Juncker.

Frans Timmermans, le premier vice-président de la Commission, est l'architecte de cette simplification. "Nous nous sommes demandés si toutes ces initiatives faisaient partie des priorités, et si elles étaient utiles", a-t-il expliqué aux élus.

"Le nouveau cycle législatif peut faciliter les investissements avec des propositions qui créent des emplois et qui peuvent être adoptées rapidement" a-t-il insisté. "Si les propositions ne répon-

dent pas à ces critères, nous proposons de les retirer. Mais cela ne sera fait que si les trois institutions (Conseil des Etats, Parlement et Commission, ndlr) sont d'accord".

Il a préconisé d'abandonner les propositions sur la taxation de l'énergie et sur la gestion des déchets recyclés. Mais réunis à Bruxelles, les ministres aux Affaires européennes ont également donné de la voix contre un retrait du projet légal sur le recyclage des déchets.

Ils ont "demandé à la Commission de mieux considérer cette décision", en estimant "que sur cette question, l'UE peut apporter une valeur ajoutée", a déclaré l'Italien Sandro Gozi, dont le pays assure la présidence tournante de l'UE.

## JAPON

### Le déficit commercial s'est réduit de 31,5% en novembre...

Le Japon a enregistré en novembre son 29e déficit commercial d'affilée, mais il a diminué de 31,5% sur un an grâce à un redressement des exportations et surtout à une moindre facture énergétique du fait de la chute des prix du pétrole.

Il est tombé à 891,9 milliards de yens (6,1 milliards d'euros au taux de change actuel), contre le montant record de 1.301 milliards de yens en novembre 2013, a annoncé hier le ministère des Finances.

Les économistes pariaient sur un déficit plus élevé, à 996 milliards de yens.

Les ventes à l'étranger ont progressé (+4,9%) pour le troisième mois consécutif, à 6.188,9 milliards de yens (42,3 milliards d'euros), à la faveur du repli du yen qui renforce la compétitivité du «made in Japan». Mais le solde commercial a

surtout bénéficié du recul des importations: elles ont fléchi de 1,7%, à 7.199,9 milliards de yens (49,3 milliards d'euros), aidées par la chute des prix du pétrole qui a plus que compensé l'effet négatif d'une devise nippone faible.

Les importations de gaz naturel liquéfié (GNL) ont encore gagné 12,2% en valeur, mais celles de pétrole ont baissé de 21,6% pour le brut, et de 15,9% pour les produits afférents.

Cette tendance est appelée à se poursuivre, selon les analystes de *Capital Economics*.

«Le déficit devrait continuer à se réduire alors que le récent plongeon des cours de l'or noir va se faire pleinement ressentir, ce qui pourrait réduire le déficit mensuel de l'ordre de 300 milliards de yens», a estimé Marcel Thieliant.

«En outre, le prix du gaz naturel, qui

suit celui du brut avec un décalage de quelques mois, devrait commencer à décliner bientôt, ce qui réduirait le déficit de 100 milliards supplémentaires même si le dollar monte à 140 yens d'ici fin 2015».

Le Japon est contraint d'importer en masse des hydrocarbures depuis l'accident nucléaire de Fukushima qui a entraîné l'arrêt de l'ensemble des réacteurs nucléaires du pays (48 sans compter les six saccagés de Fukushima Daichi). Un redémarrage de deux unités est cependant prévu, probablement au printemps prochain, avant deux autres un peu plus tard dans l'année.

Cette réduction du déficit, dans un pays autrefois habitué à de larges excédents, apparaît comme un signe positif alors que le Japon est retombé en récession au troisième trimestre.

### ...Recul de l'euro face au dollar sur les marchés asiatiques

L'euro reculait face au dollar hier dans l'attente de l'issue de la réunion de la Réserve fédérale américaine (Fed), tandis que le rouble rebondissait après deux jours de chute historique.

La monnaie européenne valait 1,2487 dollar mercredi matin contre 1,2498 dollar mardi soir. Elle reculait face à la monnaie nippone, à 146,29 yens contre 146,54 yens la veille au soir, tandis que le dollar se stabilisait face à la devise japonaise, à 117,16 yens contre 117,25 yens la veille.

Le comité de politique monétaire de la banque centrale américaine (Fed) ne devrait pas relever, ce mercredi d'une réunion de deux jours, les taux d'intérêt qui sont maintenus proches de zéro de-

puis fin 2008, estiment les économistes.

Un certain nombre d'analystes pensent toutefois que la Fed pourrait modifier ses indications d'orientation monétaire dans son communiqué.

Lors du précédent FOMC, la banque centrale avait tourné la page de l'aide monétaire exceptionnelle à la reprise en cessant ses achats de bons du Trésor et de titres adossés à des créances hypothécaires.

L'euro, de son côté, a quelque peu profité de plusieurs chiffres positifs sur l'activité économique européenne.

De son côté, le rouble, qui avait chuté de 9,5% lundi et de 7% mardi, rebondissait mercredi matin, s'échangeant à 83,35

roubles pour un euro, contre 85,15 roubles mardi soir, et 66,96 roubles pour un dollar contre 67,88 roubles.

L'effondrement de la monnaie russe résulte des sanctions économiques décrétées par les Occidentaux contre la Russie pour son rôle dans la crise ukrainienne et de la chute vertigineuse des cours du pétrole.

La livre britannique se stabilisait face à la monnaie européenne, à 79,41 pence pour un euro, mais reculait face au dollar, à 1,5723 dollar pour une livre.

La devise suisse se stabilisait également face à l'euro, à 1,2009 franc suisse pour un euro, mais baissait face au billet vert, à 0,9617 franc suisse pour un dollar.

## COLOMBIE

### Bientôt des billets à l'effigie de Garcia Marquez

La Colombie va émettre des billets de banque à l'effigie de son prix Nobel de littérature Gabriel García Marquez, décédé le 17 avril dernier, à l'initiative d'une loi votée lundi par le Parlement.

Le texte ordonne à la Banque centrale d'imprimer le visage du célèbre écrivain, auteur de "Cent ans de solitude" ou de "L'Amour aux temps du choléra", sur ses prochaines billets ou pièces de monnaie. "Gabo" a laissé une extraordinaire œuvre littéraire et journalistique, dont la diffusion, la lecture et l'étude devraient être activement promue", a déclaré à la presse Antenor Duran, le rapporteur de la loi au parlement.

"Son nom représente un énorme potentiel pour le présent et le futur de la Colombie en terme de reconnaissance culturelle et touristique", a ajouté le parlementaire, membre d'un parti représentant la communauté indigène.

La nouvelle loi a été adoptée quasiment huit mois jour pour jour, après la mort de l'écrivain au Mexique, où il était installé depuis les années 60.

Le texte prévoit aussi, entre autres, un plan de conservation du patrimoine lié à García Marquez, ainsi qu'un programme de bourses pour les étudiants en journalisme et en cinéma. En novembre, le gouvernement colombien avait publiquement regretté que les archives de l'écrivain ne puissent demeurer en Colombie. La famille de García Marquez les avaient cédées au centre Harry Ramson de l'Université du Texas, siège d'une prestigieuse bibliothèque contenant des archives d'auteurs célèbres comme l'Américain William Faulkner, l'Argentin Jorge Luis Borges ou encore l'Irlandais James Joyce.



### ...La Bourse de Tokyo ouvre en baisse

La Bourse de Tokyo a débuté sur une note négative la journée d'hier en raison d'une remontée du yen, dans un contexte attentiste avant l'issue d'une réunion de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed).

À la première minute des échanges, le Nikkei des 225 valeurs vedettes cédait 0,39% (-65,98 points) à 16.689,34 points, bien parti pour une troisième séance d'affilée dans le rouge. Il a plongé de 1,57% lundi et de 2,01% mardi.

L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau perdait pour sa part 0,47% (-6,34 points) à 1.347,03 points.

Dans les premières transactions, le billet vert se situait à 116,62 yens, en net repli par rapport à la veille, tandis que l'euro fléchissait légèrement, à 145,91 yens. Le regain du yen, valeur refuge priée face à la crise monétaire en Russie et la chute des prix du pétrole, nuit aux titres des groupes exportateurs nippons.

APS

# BORDJ BOU-ARRÉIDJ - MEETING DE SOUTIEN À GAZA

## «Un projet de construction d'un centre de formation et de culture à Djabalia»

Mouad B.

**Plus de 237300 de dollars octroyé par des donateurs bordjiens à Gaza, un accord a été signé, mardi 16 décembre à la salle Bachir Ibrahimi de Bordj Bou-Arréidj, pour la construction d'un centre de formation et culturel à Djabalia (Gaza) qui a pour nom "Chahid Larbi Ben M'hidi".**

Il est 15h. Une foule de personnalités prend place dans la grande salle des conférences de la salle Bachir Ibrahimi. C'est ici que se tiendra, dans un moment, une cérémonie pour le lancement officiel de la construction du centre et un meeting de soutien à la cause palestinienne. Dans les couloirs, les allers et retours des organisateurs s'accélèrent. On veille aux plus petits des détails. Normal, entre l'Algérie et la Palestine, le lien est un acquis de longue date. Aujourd'hui, c'est un autre pas qui sera accompli sur ce chemin, dans la capitale des Bébans. Un gros projet social y sera bâti grâce au don que des Bordjiens ont octroyé: 237300 de dollars américains. Un budget qui permettra à Gaza de se doter d'un centre de formation et culturel, dont les parrains veulent faire un pôle de rencontre, de soutien et de formation d'excellences pas seulement. La volonté est donc là.

«Nous souhaitons que cet établissement soit édifié selon les normes internationales et c'est pourquoi sa concrétisation sera confiée à des experts en la matière», déclare le représentant de la commission populaire de soutien à la Palestine de la wilaya de Bordj Bou-Arréidj, Zohir Roua-



bah. Une déclaration qui témoigne d'un enthousiasme partagé et les deux partenaires tiennent à l'exprimer devant ce grand auditoire venu, cet après-midi, assister à l'événement.

A cette cérémonie de signature, étaient présents le président de la commission internationale de soutien à Gaza, le docteur Issam

Abou Youcef ainsi que plusieurs autres personnalités algériennes et palestiniennes.

«Nous tenons à témoigner notre gratitude à l'Algérie et à son peuple frère et aux Bordjiens pour leur grande contribution au renforcement des liens entre nos deux pays et leur soutien sans faille à la cause palesti-

nienne», déclare le docteur Issam Abou Youcef.

Ce centre qui porte le nom du chahid Larbi Ben M'hidi, sera construit sur une superficie de 700 mètres carrés à Djabalia sur trois étages pour la formation, le soutien et l'écoute des jeunes. Le projet qui vient d'être lancé sera achevé en 18 mois.

### GHARDAIA

## Un mort et 5 blessés dans un accident de la circulation au sud d'El Menea



Un sexagénaire a trouvé la mort et cinq personnes ont été blessées dans un accident de la circulation survenu, dans la soirée de mardi sur la RN1 à 90 km au sud d'El Menea (Ghardaïa), a-t-on appris des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur le tronçon de la RN1 reliant El Menea (Ghardaïa) à In Salah (Tamanrasset) suite au dérapage d'un véhicule léger avec sept personnes de la même famille à bord, tuant sur le coup le père alors que la femme et quatre enfants ont été blessés tandis que le chauffeur, fils ainé de la famille, est sorti indemne de cet accident, a précisé la source.

Le corps de la victime a été transféré à la morgue de l'hôpital Mohamed Chabani d'El Menea et les blessés évacués aux urgences du même établissement pour y recevoir les soins nécessaires.

Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

APS

### DJELFA

## 3 morts et six blessés dans un accident de la circulation

Trois personnes sont décédées et six autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu hier à Djelfa, a-t-on appris auprès de la Protection civile. L'accident a eu lieu sur un tronçon de la RN1, dans la localité de Oued Djeddi, relevant de la daïra de Messâad, à 90 km au sud de Djelfa, a-t-on ajouté de même source, précisant que le sinistre s'est produit suite à une collision frontale entre deux camions. Trois personnes, âgées entre 27 et 47 ans, qui étaient à bord de ces véhicules, sont décédées sur le coup et six autres, dont un enfant de quatre ans et une femme, âgée de



de 30 ans, ont été blessées à des degrés divers, a-t-on encore indiqué. Les déboulées des victimes ont été transférées vers la morgue de l'hôpital de Messâad où ont été également évacués cinq blessés. Un autre blessé, dans un état jugé critique, a été évacué vers Alger pour une prise en charge idoine, selon la Protection civile. Les services de

la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de ce 11ème accident mortel.

### FONCIER AGRICOLE

## 1.646 actes de concession notifiés à des agriculteurs à Jijel

Mille six-cent quatre-vingt-sept (1.646) actes de concession de terres agricoles ont été notifiés à des agriculteurs de la wilaya de Jijel par les services des Domaines, dans le cadre de la conversion du droit de jouissance en droit de concession, a-t-on appris, hier, du directeur des services agricoles (DSA), Madjid Chenafi.

Le nombre d'actes notifiés représente près de 92 % des 1.790 dossiers déposés auprès de la direction locale de l'Office national des terres

agricoles (ONTA) pour une superficie de 6.642 hectares, a indiqué M.Chenafi.

Le même responsable a précisé que les exploitants de terres agricoles ont signé les cahiers des

charges relatifs à la conversion du droit de jouissance en droit de concession des terres agricoles qui concerne 1.844 agriculteurs de la région.

Cette opération, inscrite dans le cadre de la loi portant sur la conversion du droit de jouissance en droit de concession des terres agricoles, ouvre des opportunités d'investissement et de partenariat dans le secteur de l'agriculture et permet une meilleure exploitation des terres agricoles.



## ALGER : IL TUE SON PÈRE

# 20 ans de réclusion criminelle

Le tribunal criminel, en ce mois de décembre 2014, vient de prononcer le jugement à l'encontre de Hakim, accusé de l'assassinat de son père.



A.Ferrag

Hakim âgé de 32 ans est un alcoolique et un drogué. Hakim demandait souvent de l'argent à son père, qui lui conseillait d'aller chercher du travail. Une dispute éclate entre eux, fou de colère, il court vers la cuisine s'empare d'un couteau et se dirige tout droit

vers son père auquel il porte quatre coups en plein cœur à son père qui décède sur place.

Sa mère et sa sœur se mirent à hurler, amenant tous les voisins. A ce moment là, Hakim prit la fuite. Dans la même journée l'assassin est arrêté et reconnaît avec regret son forfait. Le jour du procès, l'accusé a déclaré à la barre : « Je ne savais pas ce que je faisais, je ne voulais pas le tuer ». Le re-

présentant du ministère public insiste auprès de la cour pour qu'une peine forte soit infligée à l'accusé, mettant en exergue la gravité des faits. La défense, pour sa part, tente de sensibiliser le jury en plaider les circonstances atténuantes. A la fin des délibérations, le président prononce une peine de 20 ans de réclusion criminelle contre l'accusé en vertu des articles 254, 255, 257 et 261 du code pénal.

## SÉTIF : SECTEUR DE LA PÊCHE

### Distribution de 14 kits de poissonneries au profit des jeunes

Azzedine Tiouri.

Lors d'une cérémonie organisée sur le parvis jouxtant la maison de la culture, la direction de la Pêche et des Ressources halieutiques de la wilaya de Sétif, en collaboration avec la Chambre de pêche et l'Angem (Agence nationale de gestion du microcrédit), a procédé à la distribution de 14 poissonneries ambulantes au profit des jeunes poissonniers ambulants utilisant à ce jour les petites remorques ou carrosses traditionnelles pour la vente de poissons au détail.

Cette louable initiative, très bien accueillie par les jeunes dépourvus de moyens, a abouti suite à une convention signée entre la direction de la Pêche et des Ressources halieutiques de la wilaya de Sétif et l'Agence nationale de gestion du microcrédit. La Chambre de la pêche d'Aïn Témouchent est partie prenante dans cette judicieuse démarche au profit des jeunes revendeurs ambulants de poissons. Ces petites poissonneries sont composées de caissons réfrigérés tractés par un motocycle pour la vente ambulante des produits de

la pêche et de l'aquaculture. Ces nouvelles acquisitions pour les jeunes vont permettre aussi d'améliorer en quelque sorte le circuit de commercialisation du poisson, jusqu'ici aléatoire et d'éradiquer un tant soit peu le commerce informel de ce produit, et par la même de protéger la santé des consommateurs en assurant une certaine traçabilité. Ces petits investissements proviennent d'un crédit sans intérêt de 100 000 DA financé entièrement par l'Angem. Le remboursement s'étalerait sur trois années, nous dit-on. Ce kit comprend le motocycle, un casque de sécurité, une tenue de travail, une balance électronique, trois caissons isothermes et un parasol. A titre de rappel 15 motocycles ont été déjà distribués depuis deux semaines au niveau de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, et l'opération concernera quatre wilayas relevant de cette direction à savoir: Sétif, Bordj Bou-Arréridj, M'sila et Batna. Un représentant de la CASNO'S (Caisse sociale des non salariés) était présent lors de cette cérémonie de distribution afin d'expliquer aux jeunes bénéficiaires devenus commerçants, les procédures d'adhésion afin de bénéficier des prestations de cette caisse sociale.

## La protestation des transporteurs de la ligne 7 à Sétif

Plus de 35 propriétaires de bus de transports des voyageurs desservant la ligne urbaine n°7 dans la ville de Sétif ont observé, hier, un arrêt de travail d'une journée afin de protester pour le changement de l'arrêt du terminus qui actuellement se trouve aux 300 Logements Zuhn pour le transférer à la nouvelle cité d'El Hidhab.

Cet arrêt de travail inattendu a surpris plus d'un et pris de court les usagers de cette ligne qui était contraint de se rabattre vers les taxis ou les clandestins pour se rendre à leur lieu de travail ou pour faire leurs achats, notamment là où ne passent que la ligne 7.

Les protestataires justifient leur mouvement et leur arrêt de travail pour se faire entendre des responsables du secteur du transport. Ces transporteurs, nous dit-on, avaient demandé à leur direction des transports le transfert

de l'arrêt du terminus des bus de la cité des 300 Logements vers la nouvelle cité d'El Hidhab, ou à un autre endroit, pour des raisons, non seulement de rentabilité, mais aussi pour éviter aux riverains de cette cité les nuisances sonores qui ne supportent plus le bruit et le renflement des moteurs des bus, notamment de très bon matin, sans compter, les fumées et la poussière qui s'en dégagent.

Les habitants de cette cité, disent-ils, ont menacé à plusieurs reprises de bloquer la route et de fermer l'entrée à ces mastodontes si une solution n'est pas trouvée dans les meilleurs délais. Ces transporteurs ajoutent qu'ils ont à maintes fois saisi la direction concernée pour trouver une solution, mais en vain.

Selon un responsable de la direction de transports de la wilaya de Sétif, le su-

jet de cette protestation est connu par les instances, qui ne sont pas restées insensibles, mais ne peuvent répondre à leur doléance à l'heure actuelle, pour un quelconque changement, pour la simple raison qu'il faudrait attendre le nouveau plan de transport de la wilaya qui est à l'étude.

En dernière minute, nous avons appris que plus de 45 propriétaires de bus assurant cette ligne 7 se sont rassemblés, hier, devant le siège de la direction des transports après avoir déclaré qu'ils entraient dans une grève illimitée jusqu'à satisfaction de leurs revendications.

Quant à la direction qui a reçu une délégation des transporteurs, elle se déclare disposée à étudier leurs demandes et faire tout ce qu'il est possible pour sortir de cette crise.

AT

## NAÂMA

### 900 logements publics locatifs livrables au premier trimestre 2015

Quelque 900 unités de logements de type public locatif seront réceptionnées durant le premier trimestre de l'année 2015 dans la wilaya de Naâma, a-t-on appris hier auprès des responsables locaux de l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI).

Ce programme, concrétisé dans le cadre du quinquennal 2010-2014, comporte 4 300 logements de ce type, dont 609 achevés ont été attribués à leurs bénéficiaires et 3 656 unités sont en cours de réalisation, a révélé le directeur de l'OPGI, Mohamed Cherif Aichaoui.

Concernant la concrétisation du programme de logements promotionnels aidés, il compte 572 unités inscrites en 2010 et 2011, dont 420 unités sont en cours de réalisation dans la commune de Mécheria (300), la commune de Naâma (100) et celle d'Aïn-Sefra (20), a-t-il ajouté.

La wilaya de Naâma a bénéficié, cette année, de 600 logements dans le cadre de la formule location-vente, Mécheria (250), Naâma (150) et Aïn-Sefra (200). Un programme, confié à une entreprise de réalisation chinoise, qui sera lancé prochainement.

Dans le cadre de la rénovation de l'habitat précaire, la wilaya de Naâma a, entre 2003 et 2014, bénéficié de 4 417 aides, dont les travaux ont été réalisés concernant 3 026 aides, en cours pour ce qui est de 1 091 aides, et non encore été lancés pour les 300 aides restantes.

Quelque 314 logements, dans le cadre du fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS), ont été réalisés et 70 unités de même type sont en cours de réalisation.

Cinquante (56) logements sociaux ont été affectés dernièrement au secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, au profit des enseignants du centre universitaire de Naâma, a fait savoir le même responsable.



## 93 affaires criminelles élucidées en octobre grâce au système AFIS

Quatre-vingt-treize (93) affaires criminelles ont été élucidées en octobre dernier grâce au système criminel informatisé d'identification des empreintes digitales (AFIS), a indiqué mardi la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué.

«Les experts en investigation de scène de crime relevant des différentes brigades criminelles de la DGSN activant au niveau du territoire national ont élucidé plusieurs affaires criminelles grâce au système criminel informatisé d'identification des empreintes digitales», a précisé la même source.

Il s'agit d'affaires criminelles d'atteinte aux personnes et aux biens, a expliqué la DGSN.

Ces techniques ont permis l'identification et l'interpellation d'individus présumés impliqués dans des affaires criminelles, entre autres le vol de véhicules, la falsification et l'usage de faux et les atteintes aux personnes, a ajouté la même source.

APS

## BIODIVERSITÉ

**L'homme est le plus "menaçant" pour l'écosystème**

L'homme est le plus "menaçant" de l'écosystème, a estimé, mardi à Sidi Bel-Abbès, une chercheuse au département des sciences et de l'environnement de la faculté des sciences de la nature et de la vie de l'université "Djilali Liabes" de Sidi Bel-Abbès.

"L'homme est le facteur primordial menaçant l'écosystème terrestre et aquatique", a déclaré Toumi Pouzia, à l'ouverture d'un premier congrès maghrébin sur le thème "biodiversité, protection des milieux naturels et éco-développement".

L'enseignante universitaire a suggéré que le développement de l'industrie doit respecter les normes et oeuvrer à la protection de l'environnement, préconisant la multiplication de la sensibilisation sur la protection de l'environnement et la rigueur dans la prise de sanctions contre les contrevenants. Cette rencontre scientifique de deux jours, organisée par le département des sciences de l'environnement en collaboration avec le laboratoire de recherche en biotoxicologie de l'université "Djilali Liabes", regroupe des chercheurs d'une vingtaine de wilayas du pays et du Maroc.

Elle se fixe comme objectifs, notamment, de faire le point de la situation de la biodiversité dans la région, de mettre en relief les nouvelles avancées de la recherche scientifique dans ce domaine, de réfléchir sur un schéma directeur d'utilisation rationnelle des ressources naturelles et leur conservation et sur le renforcement de l'ouverture de l'université sur son milieu socio-économique, a-t-on signalé. Ce premier congrès vise également à mettre en évidence les enjeux considérables des ressources biologiques et hydriques et les mesures à prendre collectivement devant ces enjeux, a-t-on ajouté.

Le programme de cette rencontre comporte la présentation d'une série de communications abordant, entre autres, l'écodéveloppement des espaces naturels, la gestion intégrée des ressources hydriques, la biotechnologie et la valorisation des ressources biologiques et l'inventaire des écosystèmes terrestres et aquatiques.

**Célébration à Laghouat du 58<sup>e</sup> anniversaire de la création de la radio algérienne secrète**

La radio régionale de Laghouat a commémoré mardi le 58<sup>e</sup> anniversaire de la création de la radio algérienne secrète "La voix de l'Algérie libre et combattante", en présence des autorités locales, de représentants des médias et de la société civile. Le wali de Laghouat a mis en valeur l'importance de cet événement historique riche en valeurs de militarisme, de défi et de sacrifice des chouhada et des moudjahidines.

M. Youcef Chorfa a, à ce titre, estimé que cette occasion contribue au raffermissement des liens entre les générations de la révolution et post-indépendance, s'inspirant des valeurs de patriotisme.

Le directeur de la station régionale de Laghouat, Mohamed Abdelkader Bassaoud, a évoqué le rôle joué par la radio secrète "La voix de l'Algérie libre et combattante" qui s'attelait à mettre à nu la propagande de la France coloniale et à mener "une guerre de l'information" en dépit du manque de moyens et d'équipements à cette époque.

Le même responsable s'est penché sur les étapes traversées par la radio secrète et ses contributions à la réussite de la guerre de libération, la fondation du socle de l'information et de la radio dans le pays après l'indépendance, à travers la Radio nationale puis d'autres acquis, notamment le déploiement d'un réseau de radios locales.

L'occasion a été mise à profit pour présenter des témoignages vivants, enregistrés, de membres fondateurs de la radio secrète, dont Mohamed Soufi, et animer des communications ayant trait au thème.

Créée le 16 décembre 1958, la radio secrète "La voix de l'Algérie libre et combattante", qui émettait ses programmes à bord d'un camion sillonnant les frontières algéro-marocaines, constituait une tribune de la lutte de libération nationale et un rempart contre la propagande coloniale tendancieuse, ont indiqué des sources historiques.

## RELIGION

**Le miracle du saint Coran et de la sunna dans le traitement des maladies sexuellement transmissibles**

La religion musulmane, à travers le Coran et la sunna, avait devancé les recherches scientifiques dans le domaine d'identification des causes des maladies sexuellement transmissibles, a indiqué, mardi à Oran, un chercheur en médecine et en pharmacologie dans une conférence sur "El lâdjaz El Ilmi" (le miracle scientifique) dans le saint Coran et la sunna.



D'Fawzi Ramdane, chercheur algérien membre de l'instance mondiale d'"El lâdjaz El Ilmi" dans le Coran et la Sunna, a fait un rapprochement entre les maux sociaux et les MST, en s'appuyant sur des versets du saint Coran et hadith, indiquant que dans ces cas le taux de mortalité reste élevé. Les comportements malsains (adultère, fornication, actes contre nature, entre autres) sont réprouvés par Dieu et le prophète Mohamed (QSSSL) de par leur dangerosité sur toute la société, a expliqué ce chercheur qui a réalisé des travaux de recherche sur le sida en Afrique et aux

USA, soulignant, à ce propos, que cette vérité a été prouvée par la science moderne qui a découvert que les relations sexuelles perverses engendrent des virus mortels.

● "Plus de 90 % des cas de sida dans le monde sont liés à des rapports contre nature", a-t-il soutenu, faisant remarquer que ce taux "a atteint 98% aux Etats-Unis d'Amérique."

Le même chercheur a signalé, d'autre part, que les rapports du Programme des Nations unies sur le sida font état de plus de 34 millions de porteurs du virus actuellement dans

le monde, dont 12.000 cas meurent chaque jour, avant d'appeler les praticiens et les imams, présents à cette rencontre, à sensibiliser davantage les jeunes pour "lutter contre cette épidémie mortelle".

D'Ramdane a réalisé des thèses de recherche dans le domaine de l'lâdjaz El Ilmi dans le coran et la sunna dont celles intitulées "Créature humaine dans la science et le Coran" et "El hikma el ilahia wal mouaadzija el ilmia" (la sagesse divine et le miracle scientifique).

**Bientôt une anthologie des écrivains algériens de la diaspora**

Un ouvrage anthologique consacré aux écrivains algériens établis à l'étranger est en cours d'élaboration à Oran, a-t-on appris mardi lors d'une journée d'étude sur la littérature maghrébine de la diaspora.

Cette initiative a pour objectif de "recenser les auteurs et de mettre en relief le style adopté pour exprimer leur attachement au pays d'origine", a précisé Nazihia Benbachi, coordinatrice de ce travail scientifique porté par l'Unité de recherche sur la culture, la communication, les langues, les littératures et les arts (UCCLLA), basée à Oran.

L'opération a déjà été entamée pour les hommes de lettres algériens établis en France et au Canada, a-t-elle fait savoir dans une déclaration à l'APS en marge de la journée d'étude tenue à l'UCCLLA avec la

participation d'une vingtaine de sociolinguistes issus de différentes universités du pays et de l'étranger.

L'élaboration de l'ouvrage anthologique, prévue en 2015, intervient au titre du projet de recherche intitulé "Plurilinguisme et imaginaire linguistique dans le récit migratoire francophone: cas des écrivains maghrébins en France et au Canada", a expliqué Benbachi, également enseignante à la faculté des lettres et des arts de l'Université de Mostaganem "Abdelhamid Ibn Badis".

"La publication se déclinera aussi en source documentaire au profit des jeunes chercheurs investis dans les études littéraires et linguistiques, et qui désirent affiner leurs analyses par rapport aux thématiques de l'exil et de l'attachement au pays", a-

t-elle fait valoir.

La dynamique transculturelle et transfrontalière de la littérature algérienne a été mise en exergue par les différents intervenants à la rencontre organisée par l'UCCLLA, établissement affilié au Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC), également basé à Oran.

L'UCCLLA compte, parmi ses productions récentes, deux ouvrages publiés aux éditions du CRASC sous les titres "Le roman algérien de 1990 à nos jours: faits et témoignages dans les écritures fictionnelles" et "Champs littéraires et stratégies d'écrivains".

La présentation de ces deux livres avait eu lieu le 7 novembre dernier au Salon international du livre d'Alger (SILA).

**SÛRETÉ NATIONALE****Sept nouveaux sièges de sûreté urbaine et une unité mobile de police judiciaire prochainement à Oran**

Sept sièges de sûreté urbaine et une unité mobile de police judiciaire seront prochainement créés à Oran, a indiqué mardi un communiqué des services de la wilaya.

La décision du wali, Abdelghani Zaâlane, de créer de telles structures intervient en application des instructions du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales portant sur la nécessité de prendre en charge les préoccupations du citoyen sur différents plans et d'assurer sa sé-

curité, selon la même source. La décision a été prise à la suite des visites menées par le chef de l'exécutif dans différents quartiers et communes de la wilaya, a-t-on souligné. Les nouveaux sièges de sûreté urbaine seront implantés dans les localités de Sidi Bachir et Belgaid dans la commune de Bir El Djir, à haï chahid Mahmoud dans la commune de Hassi Bounif, à la cité 800 logements à Oued Tlelat et dans les communes de Gdyel, Bousfer et Mers El Hadadjad. L'unité mobile

de police judiciaire sera créée, quant à elle, à haï Chahid Mahmoud à forte densité démographique, situé à l'entrée-est de la ville d'Oran et qui accuse un manque en structures de sécurité.

Deux critères ont été pris en considération dans le choix des sites, à savoir le caractère populaire du quartier et la forte densité engendrée notamment par les opérations de relogement effectuées par la wilaya depuis début 2014.

APS

USA-ESPACE

## Des émanations de méthane sur Mars de source inconnue



Le robot américain Curiosity a détecté sur Mars des émanations régulières de méthane, ont indiqué mardi des scientifiques de la mission sans avoir pu déterminer l'origine de ce gaz qui sur Terre provient surtout d'organismes vivants.

Ces résultats de ces observations publiées dans la revue américaine *Science* qui paraîtra jeudi, ont fait l'objet d'une présentation à la conférence annuelle de l'American Geophysical Union réunie à San Francisco cette semaine.

A partir d'informations collectées pendant plus de vingt mois, ces chercheurs ont constaté que les émissions régulières de méthane dans le cratère de Gale où le robot explorateur s'est posé en août 2012, étaient moitié moins importantes que ce qu'ils pensaient trouver.

Il s'agit d'émanation constante de méthane provenant de la décomposition de la poussière du sol sous l'effet de la lumière du soleil et des matériaux organiques

transportés par les météorites.

Mais ils ont aussi découvert que les niveaux de méthane dans le cratère près de l'endroit où se trouvait Curiosity "connaissaient des pics dix fois plus élevés parfois en l'espace de seulement 60 jours martiens ce qui est surprenant étant donné que ce gaz a une durée de vie d'environ 300 ans", expliquent les auteurs de cette recherche dont Christ Webster, du Jet Propulsion Laboratory de la Nasa.

"Ces résultats suggèrent que le méthane est produit occasionnellement ou s'échappe du sol près du cratère de Gale et

qu'il se disperse rapidement une fois que ces sources se tarissent", poursuivent ces chercheurs.

Le robot Curiosity ne dispose pas d'Instrument permettant d'établir l'existence de la vie sur la planète rouge. L'objectif de cette mission était s'établir si Mars dans un passé lointain réunissait les conditions nécessaires à l'existence de la vie microbienne ce qui a été fait. Le robot a ainsi démontré que l'eau coulait à une certaine époque sur la planète et que d'autres éléments-clé à l'existence de la vie étaient présents.

USA : SELON LA NASA

## Il faudrait 42 kilomètres cubes d'eau pour mettre fin à la sécheresse en Californie



Il faudrait 42 kilomètres cubes d'eau, soit environ une fois et demie la quantité maximum du plus grand réservoir du pays, pour mettre fin à la sécheresse frappant la Californie depuis trois ans, selon une nouvelle estimation de la Nasa mardi.

Plus tôt cette année, au plus fort de la sécheresse, cette équipe de scientifiques a déterminé à partir de données satellitaires que les réserves d'eau dans les bassins des fleuves Sacramento et San Joaquin étaient largement sous les niveaux saisonniers normaux il manquait 41.639 milliards de litres d'eau.

Utilisant le satellite GRACE (Gravity Recovery and Climate Experiment) de la Nasa, ils ont aussi estimé que depuis 2011 ces deux bassins fluviaux avaient vu leur volume d'eau baisser de 151.000 milliards (15 km cube) chaque année. Cela représente plus d'eau que les 38 millions d'habi-

tants de Californie en consommant annuellement pour tous leurs besoins, ont calculé les auteurs de cette étude objet d'une présentation à la conférence annuelle de l'American Geophysical Union réunie cette semaine à San Francisco, en Californie.

Environ deux tiers de ce déficit d'eau est dû à l'épuisement des poches souterraines dans la vallée centrale de la Californie.

Une autre étude effectuée début 2014 avec l'observatoire aérien de la neige de la Nasa (Airborne Snow Observatory) a montré que le manteau neigeux dans la chaîne de la Sierra Nevada était deux fois moins épais que dans les estimations précédentes.

Cette observatoire embarqué dans un avion a permis les premières observations en haute définition du volume d'eau contenu dans la neige des bassins des rivières Tuolumne, Merced et Kings, ainsi que des lacs

dans la Sierra Nevada et la rivière Colorado dans la partie haute du bassin du Colorado.

L'observatoire permet de mesurer le volume d'eau contenu dans les couches de neige et le rayonnement solaire absorbé. Les scientifiques peuvent ainsi calculer le rythme de fonte de la neige et estimer le volume d'eau qui s'écoulera dans ces bassins.

"La couverture neigeuse de 2014 a été l'une des trois plus minces jamais enregistrées et la plus faible depuis 1977 quand la population de la Californie était la moitié de ce qu'elle est aujourd'hui", a souligné Tom Painter, un chercheur du Jet Propulsion Laboratory (JPL) de la Nasa.

"Outre la diminution des réserves d'eau, la moins grande étendue de neige amplifie le réchauffement climatique en permettant au sol non recouvert qui est plus sombre d'absorber davantage de chaleur du soleil.



ONU-EBOLA

## Ban Ki-moon prochainement en Afrique de l'Ouest

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon doit se rendre prochainement en tournée dans les quatre pays d'Afrique de l'Ouest touchés par l'épidémie d'Ebola, ont indiqué jeudi des sources diplomatiques à l'ONU.

Ces quatre pays sont le Liberia, la Guinée, la Sierra Leone et le Mali.

Les dates de cette tournée n'ont pas été précisées mais M. Ban devrait faire une annonce jeudi à ce propos, ont précisé les mêmes sources.

L'épidémie, qui s'est déclarée dans le sud de la Guinée en décembre 2013, a fait quelque 6.900 morts sur près de 18.500 cas, à 99% au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée, selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en date du 15 décembre.

Le Mali, qui a enregistré sept décès sur son territoire du virus Ebola, vient de lever la surveillance pour toutes les personnes ayant pu avoir des contacts avec les porteurs du virus mais reste menacé tant que l'épidémie n'est pas totalement sous contrôle dans la région selon l'ONU.

L'ONU a mis en place il y a deux mois une mission spéciale pour la lutte contre Ebola dont le siège est à Accra, avec des antennes dans les quatre pays concernés.

APS

# LE SOLEIL, C'EST BON POUR LE MORAL !

*Il suffit que le soleil nous accueille au saut du lit pour que l'on se sente gonflé d'optimisme et rempli d'énergie. Alors que, quand il pleut sur nos vacances, notre moral est aussitôt en chute libre. Cette réaction n'est pas purement psychologique.*

## L'effet dynamisant de la lumière

Le Dr Sylvie Royant-Parola, psychiatre, le confirme: « On sait que la lumière forte exerce un effet dynamisant. Des expériences ont prouvé qu'elle galvanise notre humeur, augmente l'activité physique et accroît nos performances intellectuelles. » On ignore encore exactement par quels mécanismes, mais on soupçonne que, lorsque la lumière pénètre dans l'œil, elle est transformée en signaux électriques qui élèvent le taux de certains neurotransmetteurs dans le cerveau. Si l'on en croit le Pr Bernard Sablonnière, auteur de « La chimie des sentiments », les niveaux de dopamine seraient ainsi augmentés, tout comme ceux de la sérotonine, souvent appelée « hormone du bonheur ». Certaines personnes sont particulièrement sensibles à cette action. Et elles auront malheureusement tendance à la dépression saisonnière durant les mois d'hiver. Mais comme on connaît désormais l'origine de cette sorte d'hibernation, on la traite très bien par la luminothérapie, qui imite la clarté du soleil. À condition de s'exposer chaque matin à des lampes projetant au moins 5 000 lux. En effet, par une journée radieuse, notre organisme reçoit de 10 000 à 15 000 lux, alors que sous un ciel gris, c'est à peine 2 500... et chez soi encore moins.

## Notre horloge biologique dépend de la lumière

Si la luminosité remplit une fonction si importante pour notre corps et notre moral, c'est aussi parce qu'elle sert de médiateur entre l'extérieur et l'intérieur de notre organisme. Un relais indispensable pour que nos horloges internes se mettent en phase avec notre environnement, s'adaptent aux variations saisonnières et se calent sur 24 heures. Sans elle, certains de nos rythmes journaliers, dits circadiens (éveil-sommeil, variations de la température corporelle et des taux hormonaux, appétit et fonctionnement des organes) approcheraient plutôt 25 heures. La lumière leur



permet de se synchroniser, de façon à conserver le bon tempo. « Des cellules dans la rétine (appelées cellules ganglionnaires) ne sont chargées que de cela, explique le Dr Sylvie Royant-Parola. Elles fonctionnent même chez les aveugles, dès lors qu'ils perçoivent la lumière. » Chaque matin, le lever du soleil leur signale une nouvelle journée et notre organisme se reprogramme ainsi sur 24 heures. Toutes ses fonctions se hiérarchisent de façon à ce que chacune arrive au bon moment, ce qui nous rend plus fonctionnelle sur tous les plans. Cette « mise à l'heure » s'effectue par l'intermédiaire d'une hormone, la mélatonine, véritable « donneur d'ordre » de nos horloges. En passant par la rétine, les rayons lumineux vont en effet atteindre l'épiphysse, située au centre de la tête, pour indiquer à cette

glande qu'elle doit stopper la sécrétion de mélatonine.

## L'influence du soleil combat la dépression

« La mélatonine est très proche de la mélanine, responsable de la pigmentation de l'épiderme et du bronzage, souligne le Dr Royant-Parola. Les deux sont liées à la lumière et fabriquées à partir d'un précurseur, le tryptophane, qui est transformé en sérotonine. » Baptisée « hormone du sommeil », la mélatonine est sécrétée dans l'obscurité. Elle atteint un pic entre 2 et 4 heures du matin, puis diminue pour préparer le réveil. Renseignant l'organisme sur la position jour-nuit, elle est prescrite pour rattraper au plus vite les forts décalages ho-

raires, et dans certains troubles de l'endormissement, notamment chez les plus de 55 ans dont la sécrétion naturelle de mélatonine diminue. Aux beaux jours, il suffit de profiter quotidiennement de la lumière dont le soleil nous inonde pour restructurer nos rythmes durablement. Cette « cure » dissipera la fatigue (y compris des personnes atteintes de sclérose en plaques ou de maladie de Parkinson). Elle combattrait aussi la dépression (nombre de déprimés ont un taux anormalement élevé de mélatonine durant le jour). Enfin, elle permettra sans doute d'atténuer le syndrome pré-menstruel (qui serait lié à un dérèglement de l'horloge biologique entraînant un déséquilibre du rapport sérotonine/mélatonine).

## Suicide : le soleil aurait un effet dissuasif

**Le soleil réduit le nombre de suicides, selon une nouvelle étude scientifique autrichienne. Le nombre de suicides augmente quand le soleil est absent. La lumière naturelle semble aider les populations sensibles à vaincre leur mal-être et à résister à l'appel du vide, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Jama Psychiatry*. Benjamin Vyssoki, professeur à l'université de médecine de Vienne et son équipe ont réalisé une étude scientifique sur 69 462 suicides officiellement déclarés sur une période de 40 ans, entre 1970 et 2010.**

**Les chercheurs ont établi avec 86 stations météorologiques, l'ensoleillement des lieux où ont eu lieu les suicides. Ils ont constaté que majoritairement 10 jours avant les suicides, le soleil n'était pas au rendez-vous. En revanche, les jours de fort ensoleillement, le nombre de morts violentes par suicide diminuait. Quand le soleil n'est pas au rendez-vous, ou que l'hiver s'installe, certaines personnes se sentent faible, en manque d'énergie, et moins motivées. En effet, la lumière est l'énergie du**



cerveau, et elle active le système nerveux. » Certaines personnes hypersensibles à cette variation de la lumière peuvent même subir une sorte de dépression saisonnière, ou de blues hivernal » explique le docteur Gilles Vandewalle, neuroscientifique,

**spécialisé dans les effets de la lumière.** Si vous avez des difficultés à vous lever le matin, que vous rêvez d'hiberner, que vous devenez casanier et que vous ressentez une augmentation de votre appétit et une baisse de votre libido, c'est certainement que vous êtes sensible à la variation hivernale de la lumière. La luminothérapie, remplacera le soleil et pourra vous aider à vous rebooster et à lutter contre la morosité de l'hiver et les conséquences du manque de lumière. Le suicide, un problème de santé public. Dans le monde, 800 000 personnes se donnent la mort. Et, les pays en voie de développement sont particulièrement touchés par ces drames, selon l'Organisation Mondiale de la Santé. En France, le dernier rapport publié en juillet 2014 par le Ministère de la Santé, révèle que 10 500 personnes meurent chaque année par suicide, ce qui représente près de trois fois plus que les décès par accidents de la circulation. Environ 220 000 tentatives de suicide sont prises en charge par les urgences hospitalières.

## Dépression saisonnière : le coupable est identifié



Associée au déficit de luminosité, la dépression saisonnière touche jusqu'à une personne sur six dans les pays nordiques. Des chercheurs danois ont enfin compris le mécanisme du blues hivernal.

On le sait, désormais, la dépression saisonnière, ou trouble affectif saisonnier, est associée au manque de lumière. Elle affecte d'ailleurs près d'une personne sur six dans les pays nordiques, qui bénéficient de très peu d'heures d'ensoleillement en hiver. Mais les chercheurs danois ont voulu en savoir plus et dérypter le mécanisme de ce trouble de l'humeur. Ils ont donc fait passer un scanner du cerveau (un PET scan) à 11 patients atteints de dépression saisonnière et 23 patients en bonne santé, en été et en hiver.

Ces PET-scan ont montré des différences importantes dans les niveaux de transporteur de la sérotonine (SERT) en été et en hiver. Nous pensons que nous avons trouvé de quelle façon le cerveau fonctionne quand il doit ajuster la production de sérotonine aux changements de "saisons" déclare le Dr Brenda Mac Mahon, de l'Université de Copenhague (Danemark), principal auteur de l'étude.

Les patients atteints de déprime saisonnière avaient en effet des niveaux de transporteur de la sérotonine (SERT) plus élevés que les autres en hiver, ce qui correspond à une plus grande élimination de la sérotonine, l'hormone responsable de notre rythme veille-sommeil.

Tandis que les personnes non affectées par un trouble de l'humeur saisonnier avaient des niveaux de sérotonine active élevés tout l'hiver.

Le rôle de la sérotonine dans la dépression saisonnière a déjà été pointé du doigt dans d'autres études mais c'est la première fois que des chercheurs suivent des patients à la fois en hiver et en été. Pour le Dr Mac Mahon, cela vient confirmer l'intérêt de la luminothérapie dans le traitement de la dépression saisonnière.

# Pourquoi la lumière est vitale pour notre santé

*Si notre imaginaire associe la lumière à la vie, c'est qu'il y a des raisons ! Nous avons en effet besoin d'elle pour bien voir, bien grandir, bien vieillir et rester de bonne humeur.*



### La lumière aide à avoir une bonne vue

Deux récentes études, à Taiwan et au Danemark, ont montré que les enfants qui jouent beaucoup à l'extérieur ont moins de risque de développer une myopie. La lumière boosterait la dopamine, un neurotransmetteur nécessaire au fonctionnement de la rétine.

Que se passe-t-il quand on manque de lumière ? "On rapproche l'objet de ses yeux, ce qui entraîne un phénomène d'hyper-accommodation", explique le Pr Christian Corbé. Insensiblement l'œil grandit et devient trop long : c'est la myopie. Les veilleuses nocturnes favorisent aussi la myopie. Sans compter qu'une bonne vision, donc un bon éclairage, participent au développement cérébral. Mais il n'y a pas que l'œil qui a besoin de lumière pour bien grandir. Sans lumière, pas de vita-

mine D, or cette vitamine est essentielle à la croissance ostéo-articulaire. En pratique : on multiplie les activités de plein air pour les enfants, on limite leur accès aux écrans, on veille à ce que leur chambre dispose d'un bon éclairage le soir, et on maintient la pénombre pendant la nuit.

### La lumière booste le moral

C'est en 1984 qu'un psychiatre américano-sud-africain le Dr Norman Rosenthal a identifié le phénomène de dépression saisonnière. Il a en effet montré que la lumière jouait un rôle essentiel dans la régulation de nos horloges biologiques. On l'utilise aujourd'hui pour lutter contre la dépression hivernale ou pour remettre nos pendules à l'heure après un décalage horaire. La stimulation de la rétine par les rayons lumineux entraîne une



réaction du cerveau qui produit notamment de la sérotonine, un neurotransmetteur qui joue un rôle dans la sensation de bien-être.

En pratique : marcher tous les jours à l'extérieur : même par temps gris, il y a plus de lumière dehors que chez soi ! Opter pour des murs blancs qui réfléchissent bien la lumière est une bonne idée. En cas de fragilité, on peut utiliser un simulateur d'aube ou une lampe de luminothérapie.

### La lumière aide à mieux vieillir

Conserver un bon sommeil est un des meilleurs moyens de rester vif et actif. Or, rappelait le Pr Françoise Forette, gériatre, directrice de l'ILC (Centre international sur la longévité) à l'occasion d'une journée organisée par l'AFFE (Association française de l'éclairage), ce rythme veille-sommeil est souvent perturbé avec l'avancée en âge : on

dort le jour et on fait des insomnies la nuit. S'exposer à la lumière dans la journée aide à réguler son rythme veille-sommeil. Et la gérontologue de souligner les nombreux impacts positifs de la lumière chez les personnes âgées : « cela permet de mieux voir l'environnement et d'éviter les chutes, de lire et d'avoir des activités intellectuelles stimulantes, de freiner l'ostéoporose, de lutter contre la dépression qui est un véritable fléau chez les seniors ». Par ailleurs, précise le Pr Christian Corbé, ophtalmologiste des hôpitaux, président du collège Santé de l'AFFE, un bon éclairage améliore les facultés d'attention. En pratique : on ouvre ses volets en grand dès le matin, on se promène tous les jours, si possible aux heures les plus lumineuses de la journée, on élimine les vieilles ampoules 40 watts et on les remplace par des éclairages plus puissants.

## La luminothérapie, ça vous branche ?

Allumer sa lampe de luminothérapie en arrivant au bureau l'hiver, c'est ce que font certains médecins. L'un deux me l'a confié récemment et sur le moment, cela m'a un peu étonné. Puis je me suis dit qu'il mettait simplement toutes chances de son côté pour adoucir son quotidien. En effet, si le marché des lampes qui "donnent le moral" se développe, ce n'est pas une bizarrerie du moment. Depuis les études menées chez les spéléologues et les cosmonautes, on sait que le manque de lumière solaire perturbe le moral et le sommeil. Mais nul besoin de vivre dans ces conditions extrêmes pour s'en rendre compte et en souffrir. Comme me le racontait aussi ce médecin, de plus en plus de personnes

se plaignent d'être fatiguées et déprimées de ne pas voir le jour. Car la vie moderne les conduit à passer le plus clair de leur temps derrière les vitres fumées de leur voiture, de leur bureau, quand ce n'est pas de leurs lunettes fumées ! C'est à eux que même les psy conseillent de s'exposer une demi-heure le matin à une lampe de luminothérapie. D'autant que les 2500 lux qu'elle délivre agissent aussi sur la sécrétion de mélatonine (hormone du sommeil), plus élevée en journée qu'en soirée quand on est déprimé. Attention simplement, il faut la mettre de côté, non de face. La lumière est bonne pour les neurones de l'hypothalamus qu'elle resynchronise, pas pour la rétine !



À L'OCCASION DU  
55<sup>È</sup> ANNIVERSAIRE  
DE SA CRÉATION  
**Diffusion d'extraits  
d'archives de la radio  
"Voix de l'Algérie  
combattante"**



Des extraits d'archives de la radio "Voix de l'Algérie combattante" ont été diffusés mardi par la chaîne II de la Radio nationale ponctués par des témoignages de responsables lors d'une émission spéciale à l'occasion du 55<sup>È</sup> anniversaire de sa création le 16 décembre 1956. Réalisée et animée par le journaliste de la chaîne II, Messaoud Ramdani, l'émission est revenue sur les conditions ayant entouré la création de la "Radio de la voix de l'Algérie combattante" et l'écho qu'elle avait tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Elle fut l'ambassadrice de la Révolution à l'étranger et un trait d'union à l'intérieur, a souligné le moudjahid Abdelaziz Chikir, un de ses rédacteurs en chef, invité de l'émission.

La radio "Voix de l'Algérie combattante" qui émettait depuis le Maroc avait réussi, en dépit du manque de moyens, à transmettre une information crédible au peuple algérien, selon le journaliste et universitaire Ahmed Hamdi selon lequel cette Radio dérangeait l'occupant par la nature des informations diffusées et son rôle dans la sensibilisation et mobilisation des masses.

La deuxième tranche de l'émission qui a duré presque deux heures, a été marquée par la présentation de témoignages et déclarations de responsables et journalistes ayant bravé les difficultés pour l'accomplissement de leur mission à l'image de feu Abderrahmane Lahouai, un des fondateurs de la Radio. L'émission était entrecoupée par la voix exceptionnelle et imposante du défunt journaliste Aïssa Messaoudi qui savait capter l'attention des auditeurs.

## L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE NATIONAL

### L'Opéra "Don Giovanni" de W.A. Mozart présenté à Alger

L'Opéra, chef d'œuvre "Don Giovanni", drame joyeux de Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791) a été présenté mardi soir à Alger par l'Orchestre symphonique national (OSN) dirigé par le maestro Amine Kouider, devant un public ravi de renouer avec le chant lyrique des grandes œuvres universelles.

La fosse scénique du Théâtre national Mahieddine Bachtarzi, ouverte pour la circonstance, a accueilli une cinquantaine de musiciens de l'OSN qui ont exécuté en deux actes, l'Opéra "Don Giovanni", chef d'œuvre de W.A. Mozart écrit en 1787.

Dans une version scénique, signée Nicolas Rigas, le spectacle, entre comique irrésistible et sérieux tragique, a laissé apparaître le génie de l'écriture affrontant le mythe, au rythme de l'action dramatique, et à la qualité de la grande musique.

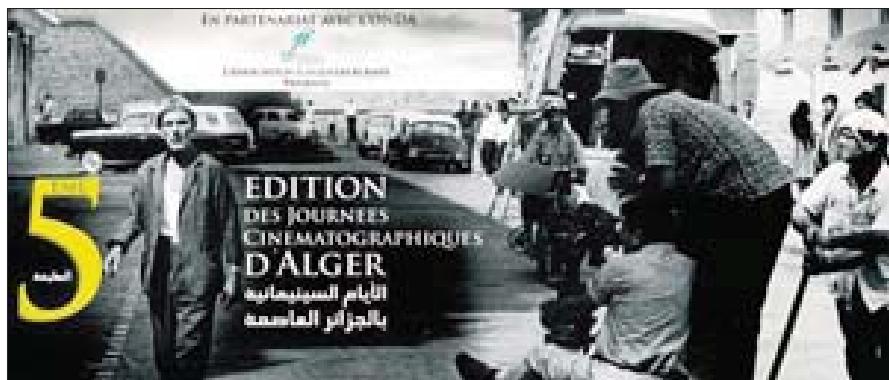
Don Giovanni, accompagné de son valet Leporello doit répondre de ses actes après avoir blessé à mort le Commandeur, épousé Donna Elvira et fait de l'infidélité son mode de vie.

Alors qu'il est au pied du mur, Don Giovanni, entretenant quiproquos et déguisements, continue de séduire et parvient, comme à ses habitudes, à échapper à ses poursuivants, toujours plus nombreux. Insolent, Don Giovanni invite le Commandeur - revenu d'outre-tombe - à souper avec lui, alors qu'il doit réparation à ses victimes par la repentance ou la mort. serrant la main du Commandeur, il s'enfonce, inanimé.

Dans des costumes d'Opéra classiques Nicolas Rigas (Baryton-Basse), Pierre-

## 5<sup>È</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA D'ALGER "Comme le vent" séduit le public du Fica

La fiction "Comme le vent", portrait bouleversant dédié à l'une des premières femmes directrice de prison en Italie, du réalisateur italien Marco Simon Puccioni a été projeté mardi soir à la salle El Mougar devant un public averti et assez nombreux.



D'une durée de 112mn, ce film inspiré d'une histoire vraie a été présenté en compétition officielle du 5<sup>È</sup> Festival international du cinéma d'Algier (Fica) dédié au film engagé qui se tient dans la capitale depuis vendredi. Armida Misseri, incarnée avec brio par Valeria Golino, mène une brillante carrière professionnelle et rêve d'une vie paisible et heureuse auprès de son compagnon, Umberto Mormile même si elle est régulièrement menacée de mort en raison de la fonction qu'elle occupe.

Malgré son état d'esprit combatif et sa forte personnalité, qui lui permettent de s'imposer et d'imposer le respect dans un milieu dangereux et exclusif-

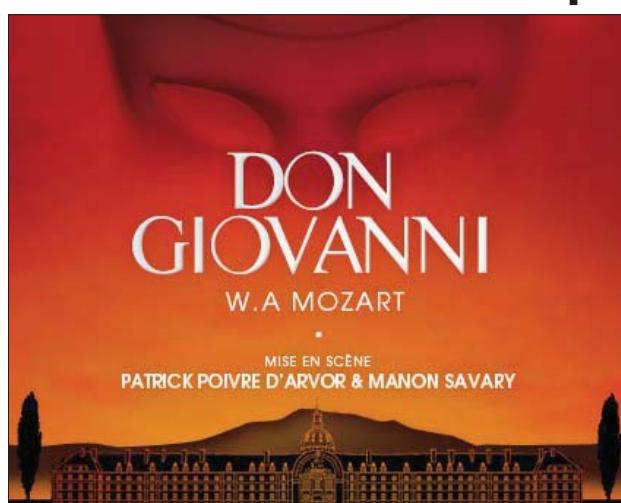
ment masculin, l'univers de Armida s'écroule après l'assassinat de son compagnon par la mafia, commence alors une longue quête de la vérité.

Armida qui intérieurise toute sa douleur sans jamais ne rien laisser transparaître sur son lieu de travail, consacre sa vie, désormais vide de sens, à la recherche des assassins de son compagnon et accepte de prendre la direction des prisons de haute sécurité les plus difficiles d'Italie tout en s'appliquant à faire respecter les droits des détenus.

Le réalisateur Marco Simon Puccioni a réussi le pari de faire parler l'image et la mise en scène pour transmettre au public la douleur, la force, la

fragilité, l'égarement et la détermination du personnage sans jamais illustrer cela dans l'écriture y préférant l'expression de l'actrice et le choix des plans. Des cinéphiles ont grandement apprécié que la comédienne Valeria Golino ait réussi à saisir toute la complexité de ce personnage, qui semble fort vu de l'extérieur, mais qui est d'une grande fragilité. «Elle refuse tout, elle garde tout pour elle malgré tous les drames qui ont jalonnés sa vie, elle reste digne et fière», ont-ils estimé.

Inauguré vendredi, le 5<sup>È</sup> Festival international du cinéma d'Algier dédié au film engagé se poursuit jusqu'à aujourd'hui 18 décembre à la salle El



Yves Binard (Baryton), Perrine Madœuf (Soprane), Boldan Antonel (Ténor), Kata琳 Vamosi (Soprane), Marc Souchet (Baryton) et Joëlle Fleury (Soprane) se sont donné la réplique, en cheurs par moment, qu'Olivier Kontogom a brillamment orchestré.

Près de trois heures durant, séparées par un entracte, les voix lyriques de l'Opéra "Don Giovanni", usant dans les dialogues

de transitions dans le parler algérien, ont évolué sur une scène nue agrémentée par un éclairage utile et une projection d'images indiquant le repère spatial.

La fascinante figure de Don Giovanni, séducteur insouciant multipliant les conquêtes, dans le charisme d'un chevalier appartenant à la noblesse, malin et astucieux, a mis en valeur un autre aspect intéressant de cette œuvre lyrique gigan-

tesque. A travers l'épaisseur des caractères, les personnages -aux apparences légères- de Don Giovanni, le Commandeur, Donna Anna, Don Ottavio, Donna Elvira, Leporello, Masetto et Zerlina, ont renseigné avec minutie sur la nature humaine dans sa complexité.

Les instrumentistes de l'OSN, savamment dirigés par le maestro Amine Kouider, ont brillé de maîtrise et de technique, au plaisir d'un public conquis, venu nombreux vivre chaque instant du spectacle dans la délectation.

Né en 1967 à Alger, Amine Kouider a dirigé plusieurs grands orchestres de par le monde, dont l'Orchestre du Kirkov de l'Opéra de Saint-Pétersbourg, l'Orchestre international de Paris (France- de 1998 à 2004) et l'Orchestre philharmonique du Qatar (2010).

Nommé, entre autre, "artiste pour la Paix" par l'Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture (Unesco), Amine Kouider est également directeur artistique du Chœur et Orchestre philharmonique international en résidence à l'Unesco.

Créé en 1992, l'Orchestre symphonique national a été lancé en 1997 sous la direction du regretté maestro Abdelwahab Salim, disparu le 26 novembre 1999. L'institution de l'OSN, dirigée depuis 2001 par Abdellader Bouazzara, regroupe actuellement plus de 80 musiciens. Une deuxième représentation de l'Opéra "Don Giovanni" est prévue mercredi au même endroit et à la même heure.

## FORUM DE DAKAR SUR LA SÉCURITÉ EN AFRIQUE : Appel à une «mutualisation» des forces pour contrer le terrorisme

Les participants au Forum international sur la paix et la sécurité en Afrique qui se poursuivait mardi dans la capitale sénégalaise, Dakar, ont appelé à un renforcement de la coopération et une "mutualisation" des forces pour contrer la menace terroriste qui pèse sur les pays africains.



Intervenant aux travaux du Forum qui s'est ouvert lundi, le Premier ministre sénégalais Mohammed Dionne a relevé que le terrorisme international et les phénomènes connexes ont relégué au second plan les conflits inter-Etats en Afrique.

Pour faire face à ces nouveaux défis, M. Dionne a appelé à "la mutualisation des efforts" qui, a-t-il souligné, "a permis d'arrêter l'avancée des islamistes dans le nord du Mali". "Cela montre la nécessité de se mettre de concert dans la lutte afin que la peur se mette dans les camps de ces groupes fondamentalistes", a-t-il ajouté.

Participant au Forum, la secrétaire américaine à la Défense, Amanda Dory, a appelé les Etats à "conjurer leurs forces dans le cadre d'un partenariat pour juguler la menace terroriste. "Si on veut aller loin, il faut être ensemble", a-t-elle insisté. Pour sa part, le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a mis en exergue la nécessité de renforcer la coopération entre les Etats africains.

"Il faut faire de la coopération la règle et une exception" pour lutter contre "la menace terroriste" qui "n'a pas de frontière" et qui "prospère avec la faiblesse des frontières entre les Etats", a-t-il dit.

Citant pour exemple le groupe armé nigérian Boko Haram qui a profité de la porosité des frontières pour élargir son champ d'action, M. Le Drian a recommandé la mise en place de "stratégies concertées entre les Etats" afin de mieux lutter contre le terrorisme.

De son côté, Zhong Jianhua, envoyé spécial de la Chine pour l'Afrique, a tenu à rappeler que "les problèmes africains doivent être mieux traités avec les solutions africaines", rappelant que l'ensemble des défis auxquels fait face l'Afrique "impliquent des acteurs et des facteurs économiques, sociopolitiques, culturels et ethniques".

## RÈGLEMENT DE LA CRISE MALIENNE : La Cédéao exprime sa «gratitude» à l'Algérie, salue son rôle «déterminant»

La Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a exprimé sa gratitude au président Abdelaziz Bouteflika pour le rôle déterminant de facilitation que joue son pays dans la recherche d'une solution pacifique et durable à la crise malienne.

Dans le communiqué final sanctionnant les travaux de la 46<sup>e</sup> session ordinaire de cette organisation régionale tenue lundi à Abuja, les chefs d'Etat

et de gouvernement ont "exprimé leur gratitude au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour le rôle déterminant de facilitation que joue son pays dans la recherche d'une solution pacifique et durable à la situation au Mali".

Saluant les "avancées" enregistrées dans le cadre des pourparlers d'Algier, les participants à la Conférence ont invité les parties, en particulier les secrétaires généraux des mouvements armés, "à s'im-

pliquer personnellement dans le processus en vue d'aboutir à un accord, dans les meilleurs délais, sur la base du projet soumis aux parties par la médiation et qui constitue une base solide de négociation".

La conférence a réitéré, à cette occasion, son appel à tous les groupes armés du nord du Mali, signataires de l'accord de Ouagadougou du 18 juin 2013, "se démarquer des groupes terroristes".

Par ailleurs, les chefs d'Etat

et de Gouvernement de la CEDEAO ont exprimé leur "vive préoccupation" face à la situation sécuritaire au nord du Mali et condamnent "avec force" la poursuite des attaques terroristes contre les populations civiles et les troupes internationales.

L'organisation régionale a, en outre, réaffirmé son attachement à la souveraineté du Mali, à son intégrité territoriale, au caractère unitaire et à la forme républicaine et laïque de l'Etat malien.

## EPIDÉMIE D'EBOLA EN GUINÉE : Les rassemblements publics de fin d'année interdits à Conakry

La Guinée, un des trois pays les plus touchés par l'épidémie d'Ebola, a interdit mardi les rassemblements publics pour les fêtes de fin d'année à Conakry en raison de l'"urgence sanitaire" que représente la maladie.

A Conakry "cette année, nous fêterons la fin de l'année dans le respect de l'urgence sanitaire" que représente Ebola, "dans ce cadre (...) les plages sont et demeurent fermées", a annoncé le gouverneur de la capitale, Soriba Sorel Camara, dans un communiqué.

Les manifestations à haute intensité de rue, au palais du peuple et aux lieux publics sont pour le moment suspendues", a-t-il expliqué, invitant les résidents de la capitale à éviter autant que

possible "tout regroupement au niveau des marchés, gares routières, débarcadères, hôpitaux et à l'aéroport".

"Les populations doivent éviter toute chose qui pourrait compromettre l'urgence sanitaire en cette période de la fièvre hémorragique à virus Ebola", a-t-il insisté. La semaine dernière, la Sierra Leone a annoncé l'interdiction des festivités publiques de fin d'année en raison d'Ebola.

Ces deux pays sont avec le Liberia les plus affectés par l'épidémie de fièvre hémorragique en Afrique de l'Ouest. A eux trois, ils comptent plus de 99% des près de 6.900 morts dus au virus depuis qu'elle s'est déclarée dans le sud de la Guinée en décembre 2013.

## Le président malien appelle l'ONU à trouver une solution au «guépier» du Sud libyen

Le président malien Ibrahim Boubacar Keïta a appelé mardi la communauté internationale à mettre fin à l'instabilité dans le Ssud libyen, "guépier" et "marché fabuleux d'armes à destination de nos pays", à Dakar au premier Forum international sur la paix et la sécurité en Afrique.

"La source c'est là-bas, dans le Sud libyen", a déclaré M. Keïta, évoquant les convois d'armes interceptés et se demandant "combien avaient pu passer sans qu'on le sache et combien pourraient passer encore sans la vigilance quotidienne de Bar-khane?"

"Il faut que la communauté internationale se convainque

ONU:  
le Conseil de  
sécurité  
souligne  
l'importance de  
renforcer la  
coopération  
avec l'UA

Le Conseil de sécurité de l'ONU a souligné l'importance de renforcer la coopération entre l'ONU et l'Union africaine (UA) pour contribuer à la construction de sa capacité à faire face aux défis commun de la sécurité collective en Afrique, a déclaré mardi l'organe onusien à l'occasion d'une réunion consacrée au partenariat entre les deux organisations. Dans un communiqué de presse adopté par les 15 membres, le Conseil de sécurité "constate les progrès accomplis en termes de coopération entre l'Organisation des Nations unies et l'Union africaine". Outre un renforcement de cette coopération, le Conseil juge qu'il est important de "nouer un partenariat efficace avec le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine pour concourir à rendre celui-ci à même de faire face aux défis communs de la sécurité collective en Afrique". Selon le communiqué, le Conseil considère que, grâce à leur connaissance de la région, les organisations régionales sont bien placées pour appréhender les causes profondes des conflits armés, ce qui peut leur être utile pour la prévention ou le règlement de ces conflits. Dans son communiqué, le Conseil de sécurité reconnaît ainsi "le rôle que joue l'Union africaine pour prévenir ou régler les conflits sur le continent africain et exprime son appui aux initiatives de paix menées par l'Union africaine et aux initiatives similaires d'organisations sous-régionales". Les membres du Conseil se sont félicités de la contribution accrue de l'Union africaine à la paix et à la sécurité, en particulier au Soudan (Darfour), au Mali, en République centrafricaine et en Somalie, et des efforts consentis par la Force spéciale mixte régionale de l'Union africaine pour renforcer ses capacités. Lors de la réunion, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a estimé que la coopération entre l'Union africaine et les Nations unies dans le domaine de la paix et de la sécurité était "cruciale". Selon lui, elle "doit systématiquement intervenir aux premiers signes de crise". "Il est vital que nous continuions à renforcer notre partenariat stratégique et que nous nous employions plus efficacement, ensemble, à prévenir, gérer et régler les conflits", a fait remarquer M. Ban.



collatérale", a insisté le président malien.

"Et nous le resterons et le demeurerons tant qu'une solution appropriée ne sera pas trouvée à ce guépier-là", a-t-il insisté, exhortant son homologue tchadien Idriss Deby, présent au Forum et dont le pays siège au Conseil de sécurité, à saisir l'ONU de la situation dans le sud libyen.

M. Deby a plaidé pour une "mutualisation des efforts" face au "terrorisme, fléau qui n'a pas de visage, n'épargne aucun pays", estimant qu'il "ne peut y avoir des réponses nationales d'une part et des réponses continentales d'autre part".

APS

## Kerry appelle à la tenue d'élections législatives en Haïti



Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, a exhorté mardi les autorités d'Haïti à organiser dès que possible des élections législatives pour débloquer la crise politique qui secoue le pays.

«Des élections sont primordiales pour le développement démocratique d'Haïti et pour la poursuite des progrès dans la reconstruction et le développement de l'après tremblement de terre» de janvier 2010, a expliqué M. Kerry dans un communiqué.

Il y a eu trop d'avancées depuis le séisme pour prendre le

risque maintenant de reculer. L'avenir de ces avancées est entre les mains des dirigeants d'Haïti et nous les pressons de négocier une solution qui ouvre la porte à des élections devant être programmées le plus tôt possible», a-t-il insisté.

Le chef de la diplomatie américaine a également «salué le président haïtien Michel Martelly pour ses efforts courageux destinés à sortir de l'impasse et pour sa décision d'accepter la démission du Premier ministre Laurent Lamothe, telle qu'elle avait été recommandée par une commission de consultation.

M. Lamothe, 42 ans et en poste depuis mai 2012, a quitté le pouvoir dimanche pour tenter de résoudre la crise politique de son pays où le peuple est privé depuis plus de trois ans d'élections législatives et municipales. Depuis plusieurs semaines, les formations de l'opposition manifestaient sans relâche pour réclamer le départ du chef du gouvernement.

## BURUNDI: L'opposition exige la démission de la commission électorale accusée de fraude

Les 18 partis d'opposition du Burundi ont unanimement exigé mardi la «démission immédiate» de la commission électorale indépendante (Ceni) qu'ils accusent de «fraude massive» dans l'enregistrement des électeurs.

«Nous (...) exigeons la démission immédiate et sans conditions de la Ceni, discréditée et incapable de conduire un processus électoral digne de ce nom», a déclaré à la presse Agathon Rwasa, figure de l'opposition et chef historique de la principale ancienne rébellion burundaise, au nom de ces 18 partis. L'opposition avait demandé le 10 décembre à la Ceni d'annuler l'ensemble du processus d'inscription sur les listes électorales, dénonçant des «fraudes massives» attribuées au parti au pouvoir. La Ceni a annoncé samedi, au lendemain de la clôture des opérations, que 3,7 millions d'électeurs s'étaient inscrits, et s'est dit «très satisfait» de leur déroulement, malgré des irrégularités dénoncées non seulement par l'opposition mais aussi par la société civile et les médias. «Ces irrégularités sont le résultat d'une opération de fraude massive soigneusement organisée par le parti au pouvoir et la Ceni», basée sur «une distribution massive de cartes d'identité irrégulières» aux partisans du pouvoir, a dénoncé M. Rwasa. «Si la Ceni ne part pas, nous allons faire appel à tous les citoyens de ce pays, à vous tous, pour qu'on arrête ce processus électoral par des manifestations», a menacé Jean Minani, président du parti d'opposition Frodebu Nyakuri, excluant de boycotter les élections.

## PRISE D'OTAGES: Le Premier ministre annonce l'ouverture d'une enquête officielle

Le Premier ministre australien Tony Abbott a annoncé hier l'ouverture d'une enquête officielle sur la prise d'otages de Sydney, assurant qu'il travaillerait sans relâche pour que les Australiens soient en sécurité. «Je ne m'arrêterai pas tant que je ne serais pas certain que vous êtes autant en sécurité que possible», a-t-il déclaré, annonçant l'ouverture d'une enquête officielle sur le drame.

Les autorités ont promis la transparence totale sur les raisons pour lesquelles le preneur d'otages de Sydney, un homme au passé de violences et d'extrémisme, n'était pas sous surveillance lorsqu'il a pris 17 personnes en otages, tout en renforçant la sécurité dans la plus grande ville d'Australie. La prise d'otages s'est soldée mardi, au bout de 16 heures



de siège par les unités d'élite de la police, par la mort de deux personnes et de l'auteur des faits, un homme de 50 ans d'origine iranienne.

APS

## ATTAQUE CONTRE UNE ÉCOLE À PESHAWAR : L'Algérie condamne un crime «odieux» et «barbare»

L'Algérie a condamné «fermement» l'attaque perpétrée contre une école à Peshawar dans le nord du Pakistan, causant la mort de plusieurs dizaines de personnes dont une grande majorité d'enfants», a souligné le porte-parole du MAE dans une déclaration à l'APS.

«Nous condamnons fermement l'attaque perpétrée ce jour

contre une école à Peshawar au nord du Pakistan, causant la mort de plusieurs dizaines de personnes dont une grande majorité d'enfants», a souligné le porte-parole du MAE dans une déclaration à l'APS.

«Nous exprimons notre indignation face à ce crime odieux et barbare qu'aucune cause ne peut justifier», a-t-il affirmé, ajoutant

que «l'horreur vécue par ces victimes innocentes renseigne sur l'aveuglement et l'inhumanité des auteurs et de leurs commanditaires».

«Nous exprimons notre compassion avec les familles, et notre solidarité avec le Gouvernement pakistanais», a-t-il conclu.



## Ban Ki-moon qualifie l'attaque au Pakistan d'«acte odieux»

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon a qualifié mardi l'attaque perpétrée par des talibans contre une école militaire au Pakistan d'«acte odieux et lâche», en soulignant qu'aucune cause ne peut justifier une telle brutalité» ni «ces horreurs».

«C'est un acte odieux et lâche que d'attaquer des enfants sans défense alors qu'ils sont en train d'étudier», a souligné M. Ban, avant le début d'une

réunion du Conseil de sécurité. «Je condamne cette attaque dans les termes les plus sévères possibles», a-t-il poursuivi en soulignant qu'aucune cause ne peut justifier une telle brutalité» ni «ces horreurs». Le chef de l'ONU a ajouté que «les écoles doivent être des lieux où l'on puisse apprendre en toute sécurité» et que «chaque enfant a droit à une éducation».

Au moins 141 personnes ont été tuées mardi dans l'attaque menée par des talibans contre une école pour enfants de soldats à Peshawar, dans le nord-ouest du pays. Cette attaque est l'une des plus sanglantes perpétrées par des talibans pakistanais, proches du réseau terroriste d'Al-Qaïda et qui combattent le gouvernement depuis 2007.



## Vives réactions internationales

La communauté internationale a vivement condamné mardi l'attaque par un commando taliban contre une école militaire à Peshawar, dans nord-ouest du Pakistan qui a fait plus de 130 morts, des écoliers pour la plupart. Avant le début d'une réunion du Conseil de sécurité, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon a condamné fermement cet «acte odieux et lâche que d'attaquer des enfants sans défense alors qu'ils sont en train d'étudier».

Le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a quant à lui indiqué dans un communiqué que les talibans «ont sombré à une profondeur encore jamais atteinte avec cette attaque», ajoutant que «tout le monde doit s'unir pour lutter contre ce type d'extrémisme sauvage».

Dans un communiqué, le président des Etats-Unis Barack Obama a dénoncé une attaque «terrifiante», indiquant qu'en vi-

sant des étudiants et des enseignants dans cette attaque odieuse, les terroristes ont une nouvelle fois montré leur dépravation», soulignant l'engagement des Etats-Unis aux côtés du gouvernement pakistanais «pour combattre le terrorisme et l'extrémisme».

De son côté, le Premier ministre britannique David Cameron s'est dit «choqué» et «horrifié» de voir que des enfants sont tués alors parce qu'ils vont à l'école». Le président français François Hollande s'est lui insurgé contre cet acte «ignoble».

L'Inde, voisin et traditionnel rival du Pakistan, a fermement condamné, par la voix de son premier ministre Narendra Modi, cette attaque «lâche», «inhumaine et d'une indécible brutalité» et s'est déclaré solidaire d'Islamabad.

Le commando taliban a attaqué une école pour enfants de soldats de Peshawar, principale ville du nord-ouest du Pakistan,

la majorité des enfants ayant été tués d'une balle dans la tête.

L'offensive a débuté lorsque six talibans déguisés en militaires ont pris d'assaut l'école, située dans les faubourgs de la ville et à la lisière des zones tribales, selon des sources concordantes. Près de 500 élèves, la plupart âgés de 10 à 20 ans, étaient alors présents. Outre les plus de 130 morts, les autorités pakistanaises ont également fait état de 25 blessés graves.

Cette attaque est l'une des plus sanglantes perpétrées par le Mouvement des talibans du Pakistan (TTP), proche du réseau terroriste d'Al-Qaïda et qui combat le gouvernement depuis 2007, et l'une des plus fortes symboliquement car visant des enfants de soldats et officiers.

Dénonçant cette «tragédie nationale» provoquée par des «sauvages», le Premier ministre pakistanais Nawaz Sharif s'est rendu sur place et a annoncé un deuil national de trois jours.

L'ancien gouverneur de Floride Jeb Bush a annoncé mardi qu'il avait décidé d'"explorer activement la possibilité d'être candidat à la présidence des Etats-Unis" pour l'élection présidentielle de 2016.

Dans un message posté à l'occasion des fêtes sur sa page Facebook et son compte Twitter, le fils du 41e président et frère du 43e président des Etats-Unis a écrit qu'il avait discuté de l'"avenir de la nation" et de son éventuelle candidature à la Maison Blanche avec les membres de sa famille au cours de la fête de Thanksgiving.

"À la suite de ces conversations et après avoir mûrement réfléchi à la sorte de leadership fort dont selon moi l'Amérique a besoin, j'ai décidé d'explorer activement la possibilité d'être candidat à la présidence des Etats-Unis", a déclaré M. Bush.

Il a fait savoir qu'il mettrait par pied un comité d'action politique en janvier en vue de "soutenir les diri-

## Jeb Bush annonce sa possible candidature à la présidentielle américaine de 2016



geants, les idées et les politiques qui accroîtront les possibilités et la prospérité de tous les Américains".

Certains organes de presse américains, citant de proches collaborateurs de M. Bush, ont toutefois fait remarquer qu'il n'avait pas encore

pris sa "décision finale" concernant sa candidature mais qu'il annoncerait sa décision en 2015 après avoir évalué le soutien en sa faveur. Jeb Bush, qui est membre du parti républicain, a été gouverneur de Floride de 1999 à 2007.

## Obama signera la loi autorisant de nouvelles sanctions contre la Russie

Le président Barack Obama signera la loi adoptée par le Congrès américain autorisant de nouvelles sanctions contre la Russie, a annoncé mardi la Maison-Blanche, tout en soulignant que le texte lui laissait une marge de manœuvre dans la marche à suivre.

La menace de nouvelles sanctions américaines survient alors que l'économie russe est déjà plombée par les précédentes sanctions occidentales imposées en raison du conflit dans l'est de l'Ukraine et la chute des prix du pétrole. "Le président a l'intention de signer cette loi" car elle préserve sa "flexibilité" sur l'opportunité d'imposer ou non de nouvelles sanctions, a déclaré Josh Earnest, porte-parole de l'exécutif américain. Il a précisé que le texte serait signé d'ici la fin de la semaine. M. Obama a indiqué à plusieurs reprises qu'il jugeait "contre-productive" l'imposition de sanctions américaines supplémentaires sans coordination avec l'Union européenne. "Si l'Europe et les Etats-Unis



étaient divisés, ce serait une victoire stratégique" pour le président russe Vladimir Poutine, soulignait-il la semaine dernière. "La façon d'éviter cela est de prendre en compte l'impact économique de ces sanctions sur l'Europe, d'être mesurés dans la façon dont nous les appliquons et de faire preuve de patience stratégique", avait-il ajouté. La loi adoptée samedi à l'unanimité par le Congrès autorise de nouvelles sanctions contre la Russie et une augmentation de l'aide militaire, y compris létale, à

l'Ukraine. Mais le département d'Etat a reconnu que cette loi envoyait "un message confus à nos alliés en laissant penser que nous envisageons de nouvelles sanctions, sans consultation avec eux".

"Il a été décidé que cette législation permette au président de renoncer, le cas échéant, aux dispositions sur les sanctions (...) Cela offre ainsi de la flexibilité", a insisté la porte-parole de la diplomatie américaine, Jennifer Psaki. Elle a par ailleurs eu des propos apaisants à l'égard de Moscou: "Nous restons in-

quiets mais nous accueillons avec satisfaction la baisse significative de la violence ces derniers jours dans l'Est de l'Ukraine. C'est un pas positif et l'occasion d'avancer vers une solution politique durable".

Le livraison d'armes par les Etats-Unis à l'Ukraine est aujourd'hui juridiquement possible, mais est du ressort du président américain, qui y reste à ce stade opposé et a seulement fourni une assistance non létale: radars, véhicules, équipements de déminage, lunettes de vision nocturne, gilets pare-balles, et dernièrement, des radars anti-mortiers.

## CUBA : Un dernier groupe de victimes du conflit colombien entendu

Un dernier groupe de victimes du conflit armé colombien a témoigné mardi devant les négociateurs de paix réunis à Cuba.

Cette cinquième délégation de douze victimes a raconté ses souffrances, avec l'espérance que celles-ci soient prises en compte dans un éventuel accord de paix qui mettrait fin à un conflit vieux d'un demi-siècle, le plus ancien d'Amérique latine avec 220.000 morts et 5,3 millions de déplacés.

Cette séance, à huis clos, s'est déroulée en présence de représentants diplomatiques des pays choisis comme "garants" et "accompagnants" du processus de paix: la Norvège, Cuba, le Chili et le Venezuela.

Une conférence de presse de ces douze victimes, dont l'ex-sénatrice de gauche Piedra Coroba, devait se tenir en fin d'après-midi à La Havane vers 22h00 GMT.

À ce total, 60 victimes ont été entendues depuis le 16 août par les délégations des différentes parties impliquées dans le conflit.

Pour envoyer un message d'espérance, elles planteront un arbre dans un jardin près du bâtiment où se déroulent depuis novembre 2012 les pourparlers de paix, dans l'ouest de La Havane. "Je crois qu'en Colombie, après 50 ans de conflit, dans une situation où il y a eu des atrocités de tous les acteurs armés, il est difficile de parler de héros", expliquait récemment à l'AFP Fabrizio Hochschild, coordinateur des Nations unies en Colombie, qui a organisé le voyage des victimes à Cuba.

Mais "les véritables héros et héroïnes de ce conflit pour moi, ce sont précisément les victimes, qui ont réussi à dépasser leur douleur (...) pour se transformer en combattants pour la paix, afin d'arriver à une Colombie très différente", a-t-il ajouté.

Certaines des victimes ayant témoigné à La Havane au cours des derniers mois ont ensuite fait l'objet de menaces à leur retour au pays.

## CORÉE NORD: Réunion lundi à l'ONU sur les droits de l'homme

Le Conseil de sécurité de l'ONU tiendra lundi sa première réunion entièrement consacrée aux violations des droits de l'homme en Corée du Nord, à la demande de dix de ses 15 pays membres et malgré les protestations de Pyongyang. Selon des diplomates, la présidence chinoise du Conseil a officiellement informé les pays membres de cette réunion qui aura lieu dans l'après-midi et sera publique. Le sous-secrétaire général de l'ONU aux droits de l'homme Ivan Simonovic prendra notamment la parole. "Nous soutenons fermement cette première réunion du Conseil lundi prochain pour examiner l'impact profond de cette situation tragique sur la paix et la sécurité régionale et internationale", a souligné dans un communiqué l'ambassadrice américaine à l'ONU Samantha Power. "Nous attendons avec impatience le jour où la population nord-coréenne ne vivra plus dans la peur de l'esclavage, du viol et du meurtre et où les responsables de ces horreurs seront jugés". Le mois dernier, l'Assemblée générale de l'ONU avait adopté une résolution demandant au Conseil de saisir la Cour pénale internationale (CPI) d'actions commises par le régime nord-coréen. La résolution, non contraignante, était largement fondée sur un rapport d'enquête de l'ONU publié en février qui accusait la Corée du Nord de commettre des exactions "sans égal dans le monde contemporain". Dix des 15 membres du Conseil avaient alors demandé que le Conseil se réunisse en décembre pour en débattre, pour la première fois de manière spécifique. Pyongyang avait réagi en brandissant la menace d'un nouvel essai nucléaire. Le gouvernement nord-coréen a aussi envoyé lundi une lettre au Conseil affirmant que "le supposé +problème des droits de l'homme+ en Corée du Nord" n'était pas de son ressort et qu'il devrait plutôt se pencher sur les accusations de torture portées par le Sénat américain contre la CIA.

APS

## 26 morts, dont 16 écolières, dans deux attentats à la voiture piégée au Yémen

Vingt-six personnes, dont 16 écolières, ont été tuées dans deux attentats à la voiture piégée perpétrés mardi par Al-Qaïda à Rada, dans le centre du Yémen, selon un nouveau bilan officiel hier.

Dans un communiqué, la haute commission de sécurité a précisé que la ville de Rada, dans la province de Baidha, avait été frappée par «deux at-

tentats à la voiture piégée» qui ont coûté «la vie à 16 écolières et 10 citoyens».

Un premier attentat a visé un bus scolaire qui circulait dans une rue de Rada alors que le deuxième attentat a frappé un rassemblement d'habitants dans le centre de la ville, a ajouté la haute commission. Les deux attentats ont été commis par «des élé-

ments terroristes du réseau Al-Qaïda», a-t-elle ajouté sans préciser les motivations de leurs auteurs.

Un premier bilan obtenu de sources de sécurité avait fait état mardi de 25 morts, dont 15 écolières, dans un attentat à la voiture piégée mené par Al-Qaïda contre une position de la milice chiite d'Ansarullah à Rada.

## PALESTINE

## 126 Etats rappellent l'obligation de respecter le droit humanitaire dans les territoires palestiniens occupés

Les représentants de 126 Etats, réunis mercredi en conférence à Genève, ont rappelé l'obligation de respecter le droit international humanitaire dans les territoires palestiniens occupés, y compris à El-Qods-Est.

La déclaration, adoptée par consensus, énonce les principes fondamentaux du droit international humanitaire que tous les membres signataires de la quatrième Convention de Genève doivent respecter en ce qui concerne la protection des personnes civiles en temps de guerre, souligne un communiqué de la république helvétique, organisatrice de la Conférence.

La déclaration souligne que ces principes s'appliquent également aux acteurs non étatiques. "Les points avancés concernent particulièrement la force occupante et les éléments armés", a expliqué Paul Fivat, diplomate suisse et ambassadeur spécial pour les Conventions de Genève.

"Les parties ne peuvent se prévaloir de ne pas respecter ces droits si l'autre partie ne le fait pas non plus (...) Il est illégitime au regard du droit international de prendre des populations civiles en otage", a-t-il insisté devant les journalistes. Plus tôt dans la journée, Ibrahim Khraishi, l'envoyé spécial de l'Autorité palestinienne, devenue membre des quatre Conventions de Genève en avril dernier, avait dit espérer "un message fort sur le respect du droit humanitaire". "J'espère que cela sera utile de rappeler aux Israéliens leurs obligations de respecter les Conventions de Genève", avait-il ajouté avant d'assister à cette réunion à huis clos. La Suisse, en sa qualité de dépositaire des Conventions de Genève, avait annoncé la semaine dernière la convocation de cette conférence, après avoir mené des consultations auprès des membres signataires, suite à une recommandation de l'Assemblée générale des Nations Unies formulée le 5 novembre 2009.

Interrompues depuis 2011, ces consultations avaient été reprises par la Suisse fin juillet dernier.

APS

## Reconnaissance de l'Etat palestinien: soutien de principe du Parlement européen

Le Parlement européen a apporté mercredi son soutien de principe à la reconnaissance de l'Etat palestinien. Le Parlement européen "appuie en principe la reconnaissance de l'Etat palestinien et la solution fondée sur deux Etats", mais cela "devrait aller de pair avec le processus de paix, qui devrait être remis en marche", selon une résolution adoptée par 498 voix contre 88.



Sans valeur contraignante, ce texte a été élaboré par cinq groupes politiques du Parlement au terme de difficiles négociations. Les eurodéputés, favorables "sans réserve à la solution des deux Etats, sur la base des frontières de 1967", ont mis en garde

"contre les risques d'une nouvelle escalade de la violence impliquant des lieux saints, qui pourrait transformer le conflit israélo-palestinien en un conflit religieux".

Ils ont appelé l'UE à adopter "une position commune" et à "devenir un véritable acteur et un mé-

diateur dans le processus de paix au Proche-Orient". Le Parlement a décidé "d'engager une initiative intitulée +Parlementaires pour la paix+ visant à rapprocher les parlementaires européens, israéliens et palestiniens" pour faire progresser les perspectives de paix.

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT WILAYA DE GHARDAIA

INTITULÉ DE L'OPÉRATION : ETUDE, RÉALISATION ET ÉQUIPEMENT D'UN CET À EL-MÉNÉA  
INTITULÉ DU PROJET : RÉALISATION D'UN CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE  
D'EL-MÉNÉA EN DEUX (02) LOTS

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 08/2014

La Direction de l'Environnement de la wilaya de Ghardaïa lance un appel d'offres national restreint pour la réalisation d'un Centre d'enfouissement technique (CET) à El-Ménéa en deux (02) lots :

**Lot N°2 : Casier pour enfouissement de déchets + bassins de lixiviat + Captage des biogaz.**

**Lot N°3 : poste de garde, bâche à eau et fosse septique.**

**Lot N°02 :** être qualifié en travaux publics hydraulique (activité principale), classé à la catégorie 03 ou plus et ayant réalisé au moins un casier pour enfouissement de déchets ou une station de lagunage (attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'œuvre à l'appui).

**Lot N°03 :** ce lot étant destiné exclusivement aux micro-entreprises Ansej et Cnac, elles sont pré-qualifiées à l'évaluation technique sur la base de la présentation de la décision d'octroi des avantages fiscaux.

Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges gratuitement auprès de la :

**Direction de l'Environnement de la wilaya de Ghardaïa**  
Cité de Sciences-Nouméral - Ghardaïa  
47000 Ghardaïa

Pour le lot 02, les entreprises doivent obligatoirement fournir les pièces réglementaires suivantes légalisées :

**A- L'offre technique comprendra :**

- 1- Déclaration à soucrire dûment remplie et signée
- 2- Offre technique proprement dite composée du :
  - a- Règlement à l'appel d'offres dûment paraphé et signé
  - b- Cahier des prescriptions spéciales (CPS) paraphé et signé
  - c- Délai et planning prévisionnel des travaux
  - d- Liste des moyens humains à déployer pour le projet avec diplômes et CV pour les cadres (DAS 2014 à l'appui), (copies légalisées)
  - e- Liste des moyens matériels à déployer pour le projet y compris les pièces justificatives (cartes grises pour le matériel roulant, factures d'achat pour le matériel non-roulant, contrat de location en cas de location et contrat de leasing en cas de leasing)
  - 3- Certificat de qualification et classification professionnelles en cours de validité : (copie légalisée)
  - 4- Attestations de bonne exécution pour des travaux similaires (projet de CET, décharge contrôlée ou station de lagunage pour lot N°02).
  - 5- Statut de l'entreprise (copie légalisée)
  - 6- Extrait du registre de commerce (nouvelle immatriculation).
  - 7- Bilans de l'entreprise pour les années 2011, 2012 et 2013 certifiés par un commissaire aux comptes (et visés par les services des impôts) (copies légalisées).
  - 8- Dossier fiscal et parafiscal, en cours de validité (extrait de rôle apuré ou avec échéancier, attestations de mises à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH) de l'entreprise.
  - 9- Extrait du casier judiciaire en cours de validité du soumissionnaire

10- Récépissé de dépôt des comptes sociaux pour les entreprises l'année 2013.

11- Déclaration de probité dûment remplie et signée

12- Numéro d'identification fiscale (NIF) de l'entreprise

13- Procès-verbal de visite de site.

**Lot N°03 :** les entreprises doivent obligatoirement fournir les pièces réglementaires suivantes légalisées

**Offre technique :**

- 1- Déclaration à soucrire dûment remplie et signée
- 2- Cahier des charges paraphé et signé
- 3- La déclaration d'octroi des avantages au titre de l'exploitation (ANSEJ-CNAC).
- 4- Déclaration de probité dûment remplie et signée
- 5- Numéro d'identification fiscale (NIF) de l'entreprise
- 6- Procès-verbal de visite de site
- 7- Extrait du casier judiciaire en cours de validité du soumissionnaire
- 8- Extrait du registre de commerce (nouvelle immatriculation)
- 9- Attestations de bonne exécution pour des travaux similaires
- 10- Défai et planning prévisionnel des travaux

**b- L'offre financière pour les deux lots comprendra :**

- La lettre de soumission dûment renseignée et signée
- Bordereau des prix unitaires
- Devis quantitatif-estimatif

Les offres technique et financière devront être séparées avec indication pour chaque pli (offre technique) et (offre financière) et remises dans un seul pli sous double enveloppe adressée à la :

**Direction de l'Environnement de la wilaya de Ghardaïa**  
Cité de Sciences-Nouméral, Ghardaïa  
47000 Ghardaïa

L'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne devra porter que la mention

**«Appel d'offres national restreint»**

**A ne pas ouvrir**

**Réalisation d'un centre d'enfouissement technique (CET) de El-Ménéa en deux (02) lots.**

La date de dépôt des offres est fixée au 2<sup>er</sup> jour de la durée de préparation des offres qui prend effet à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux et le BOMOP avant 12h:00. Et si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos, le dépôt s'effectuera le premier jour ouvrable qui suit. La validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de **trois (03) mois**. L'ouverture des plis aura lieu, en séance publique, le jour même de la date de dépôt des offres, au siège de la direction de l'environnement à 14h00. Les soumissionnaires sont invités à y assister.

## République Algérienne démocratique et populaire

Wilaya: Médéa  
 Daïra: Elguelb Elkebir  
 Commune: Elguelb Elkebir  
 Identification fiscale: 098426095021330

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n°:10/236 du 07/10/2010 relatif de l'organisation des marchés public telle que modifiée et complétée.

Et selon annoncer appel d'offres national restreint n°: 01/2014 publiée dans les quotidiens **DK NEWS** le:09/11/2014 et **SADA EL YOUS** le :11/11/2014.

Après une réunion de la Commission d'évaluer les offres techniques et financières sur :09/12/2014.

Président de l'Assemblée du peuple communal de Elguelb Elkebir a été attribué provisoirement comme suit:

L'intitulé de projet	Entreprise	Identification fiscale	Montant En T.T.C	La note d'évaluation	Délai de réalisation	Observation
«Réhabilitation la route communal reliant entre elguelb el-eghir -Laïd - CV N° 93 - el-messâa à une distance de 6.2 km (deuxième tranche à distance 3.2 km »	ZEBBICHE KARIM E.T.P BENI SLIMANE MEDEA	197726460045520	31 359 627.00 DA	67/100	SIX (06) mois	

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret-traitants mentionnés ci-dessus peuvent participants protestaient contre ce choix de faire appel devant un comité des marchés dans un délai de dix 10 jours à compter de la date de publication de ce communiqué.

Conformément aux dispositions de l'article 125 du décret-traitants mentionnés ci-dessus peuvent participants qui souhaitent voir les résultats détaillés pour évaluer les offres techniques et financières communiquer avec le comité des marchés au plus tard 03 jours après le premier jour de l'attribution provisoire.

DK NEWS

Anep : 162 455 du 18/12/2014

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER  
 CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI  
 COMMUNE DES EUCALYPTYS  
 NIF :4100200001608501032

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE  
 DU MARCHE N° 08 /2014.

Conformément aux disposition de l'article 114 du décret présidentiel n 10-236 du 07/10/2010 modifie et complété Portant la réglementation des marchés publics Le président de l'APC des eucalyptus informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre restreint N°08/2014 : ETUDE ET SUIVI

## PARACHEVEMENT TRAVAUX DE VOIRIE CITE BEYLOT 01

Désignation	ENTREPRISE	Critères de choix			Observation Et classement
		Délai	Montant de l'offre initiale	Montant de l'offre financière après correction	
ETUDE ET SUIVI PARACHEVEMENT TRAVAUX DE VOIRIE CITE BEYLOT 01	BET شطوب مقطان	4 MOIS	559 260.00	559 260.00	OFFRE RETENUE MOINS DISANTE

Qu'après étude et examen des offres le marché est attribué provisoirement

soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public(BOMOP) ou à la presse auprès de la commission des marchés communale , si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos , la date limite pour introduire un recours est prorogé au jour ouvrable suivant . La commission de la marche compétente donne un avis dans un délai de 15 jours à compter de l'expiration du délai de dix (10) jours fixé ci-dessus. Cet avis est notifié au requérant (Article 114 Du décret présidentiel 10/236 du 07 octobre 2010, portant réglementation des marchés publics)

Les soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher au plus tard. (3) trois jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière

DK NEWS

Anep : 162 489 du 18/12/2014

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER  
 CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE BIRTOUFTA  
 COMMUNE DE TESSALA EL MERDJA

## AVIS DE RECRUTEMENT

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de la commune Tessala El Merdja lance un avis de recrutement externe pour les postes ci-après:

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Spécialité	Nombre de postes ouverts	Structure d'affection	Autres conditions
Ingénieur d'Etat de l'administration territoriale en gestion technique et urbaine	Concours sur épreuves	Diplôme Ingénieur d'Etat	Diplômes dans l'une des spécialités ci-après- génie civil : 01. option construction civile et industrielle, option structures, option voirie et réseaux divers, option technique de la construction, option exécution et suivi des travaux, option gestion de l'eau et de l'assainissement urbain, option infrastructures urbaines, option réhabilitations du vieux bâti 02. Géographie : option aménagement urbain, option technique urbaine 03. Équipement technique et installation de bâtiment, travaux publics, topographie, hydraulique, électricité générale, électrotechnique, mécanique générale, gestion et technique urbaines, aménagement urbain, aménagement rural, aménagement environnement, transport urbain	04	Service technique	

## Dossier à fournir:

- Demande manuscrite de participation au concours.
- Copie du diplôme demandé ou son équivalence.
- Copie de l'Attestation justifiant le dégagement du Service national.

## Après leurs succès au concours, les candidats doivent compléter leurs dossiers avec les pièces suivantes:

- Acte de naissance
- Certificat de casier judiciaire.
- Copie de carte d'identité légalisée.
- Certificat médical (générale + thoracique)
- Deux (02) photos.
- Certificat de nationalité.
- Fiche familiale

**Observation:** Les dossiers de candidature doivent être déposés au bureau de gestion du personnel de l'APC de Tessala El Merdja au plus tard **quinze (15) jours** après la date du première parution dans la presse nationale.

DK NEWS

Anep : 162 680 du 18/12/2014

## PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:00 *Totally Spies*  
 06:25 *Totally Spies*  
 06:45 *TFou*  
 08:25 *Météo*  
 08:30 *Téléshopping*  
 09:20 *Météo*  
 09:25 *Petits secrets entre voisins*  
 09:55 *Petits secrets entre voisins*  
 10:25 *Une histoire, une urgence*  
 10:55 *Une histoire, une urgence*  
 11:20 *Une histoire, une urgence*  
 11:55 *Petits plats en équilibre*  
 12:00 *Les douze coups de midi*  
 12:50 *L'affiche du jour*  
 13:00 *Journal*  
 13:40 *Petits plats en équilibre*  
 13:45 *Météo*  
 13:55 *Joséphine, ange gardien*  
 15:15 *Divertissement : À la recherche de madame Noël*  
 17:00 *Divertissement : Quatre mariages pour une lune de miel*  
 18:00 *Divertissement : Bienvenue à l'hôtel*  
 19:00 *Divertissement : Money Drop*  
 19:55 *Culture Infos : Météo*  
 20:00 *Culture Infos : Journal*  
 20:30 *Culture Infos : 1001 questions santé*  
 20:35 *Culture Infos : Météo*  
 20:40 *Série TV : Nos chers voisins*  
 20:45 *Divertissement : C'est Canteloup*  
 20:55 *Série TV : Léo Mattei, brigade des mineurs*  
 21:55 *Série TV : Léo Mattei, brigade des mineurs*  
 23:00 *Série TV : Léo Mattei, brigade des mineurs*

2

- 06:00 *Les Z'amours*  
 06:25 *Point route*  
 06:30 *Journal*  
 06:35 *Télématin*  
 06:57 *Météo 2*  
 07:00 *Journal*  
 07:10 *Télématin (suite)*  
 08:00 *Journal*  
 08:10 *Télématin (suite)*  
 09:05 *Dans quelle éta-gère*  
 09:10 *Des jours et des vies*  
 09:30 *Amour, gloire et beauté*  
 09:55 *C'est au programme*  
 10:55 *Météo outremer*  
 11:00 *Motus*  
 11:30 *Les Z'amours*  
 12:00 *Tout le monde veut prendre sa place*  
 12:55 *Météo 2*  
 13:00 *Journal*  
 13:50 *Vestiaires*  
 13:52 *Météo 2*  
 13:55 *Consomag*  
 14:00 *Toute une histoire*  
 15:10 *Culture Infos : L'histoire continue*  
 15:40 *Culture Infos : Comment ça va bien !*  
 16:55 *Culture Infos : Dans la peau d'un chef*  
 17:55 *Divertissement : Face à la bande*  
 18:45 *Divertissement : N'oubliez pas les paroles*  
 19:20 *Divertissement : N'oubliez pas les paroles*  
 19:50 *Culture Infos : Météo 2*  
 20:00 *Culture Infos : Journal*  
 20:37 *Série TV : Parents mode d'emploi*  
 20:38 *Série TV : Vestiaires*  
 20:39 *Culture Infos : Beau travail*  
 20:40 *Divertissement : Alcaline l'instant*  
 20:45 *Culture Infos : Météo 2*  
 20:50 *Culture Infos : Météo des neiges*  
 20:55 *Culture Infos : Envoyé spécial*  
 22:20 *Culture Infos : Complément d'enquête*  
 23:25 *Divertissement : Indochine, live au Stade de France*

3

- 06:00 *EuroNews*  
 06:45 *Ludo*  
 06:46 *Ninjago*  
 07:12 *Ninjago*  
 07:39 *Garfield & Cie*  
 07:51 *Peanuts*  
 07:55 *Bunny Tonic Show*  
 07:57 *Tom et Jerry Tales*  
 08:26 *Krypto le superchien*  
 09:12 *Scooby-Doo*

- 09:39 *Tom et Jerry*  
 10:09 *Tom et Jerry*  
 10:45 *Consomag*  
 10:50 *Météo en France*  
 11:55 *Météo*  
 12:00 *12/13 : Journal régional*  
 12:25 *12/13 : Journal national*  
 12:55 *Météo à la carte*  
 13:50 *Un cas pour deux*  
 14:55 *Questions au gouvernement*  
 15:55 *Culture Infos : Sénat info*  
 16:10 *Divertissement : Des chiffres et des lettres*  
 16:50 *Divertissement : Harry*  
 17:25 *Divertissement : Un livre, un jour*  
 17:30 *Divertissement : Slam*  
 18:10 *Divertissement : Questions pour un champion*  
 18:45 *Culture Infos : Météo des neiges*  
 19:00 *Culture Infos : 19/20 : Journal régional*  
 19:18 *Culture Infos : 19/20 : Edition locale*  
 19:30 *Culture Infos : 19/20 : Journal national*  
 19:58 *Culture Infos : Météo*  
 20:00 *Sport : Tout le sport*  
 20:10 *Culture Infos : L'action d'après*  
 20:15 *Culture Infos : Météo régionale*  
 20:20 *Série TV : Plus belle la vie*  
 20:42 *Culture Infos : Beau travail*  
 20:45 *Cinéma : Les soeurs fâchées*  
 22:20 *Culture Infos : Météo*  
 22:25 *Culture Infos : Grand Soir 3*  
 23:15 *Divertissement : Le pitch*  
 23:20 *Cinéma : Le moine*

CANAL+

- 06:50 *Zapping*  
 06:55 *Le Before du grand journal*  
 07:20 *La météo*  
 07:25 *Le petit journal*  
 07:50 *Les Guignols de l'info*  
 07:58 *La météo*  
 08:00 *Zapsport*  
 08:10 *Mon oncle Charlie*  
 08:30 *Le club des cinq*  
 10:00 *Gorg et Lala*  
 10:10 *The Amazing Spider-Man*  
 12:20 *La nouvelle édition*  
 12:45 *La nouvelle édition, 2e partie*  
 14:05 *The Immigrant*  
 15:30 *Divertissement : Rencontres de cinéma*  
 15:55 *Cinéma : Gatsby le magnifique*  
 18:10 *Série TV : Pendant ce temps...*  
 18:15 *Divertissement : Le Before du grand journal*  
 18:45 *Culture Infos : Le JT*  
 19:05 *Divertissement : Le grand journal*  
 20:00 *Divertissement : Le grand journal, la suite*  
 20:25 *Divertissement : Le petit journal*  
 20:55 *Série TV : Ray Donovan*  
 21:50 *Série TV : Ray Donovan*  
 22:45 *Série TV : Shameless*  
 23:30 *Cinéma : 16 ans ou presque*

M

- 06:00 *M6 Music*  
 06:40 *Météo*  
 06:45 *Le petit Nicolas*  
 07:00 *Kid & toi*  
 07:10 *La maison de Mickey*  
 07:30 *Jake et les pirates du pays imaginaire*  
 07:55 *Sammy & Co*  
 08:10 *Sammy & Co*  
 08:30 *Les p'tits diables*  
 08:45 *Météo*  
 08:50 *M6 boutique*  
 09:55 *Météo*  
 10:00 *Glee*  
 10:50 *Desperate Housewives*  
 11:45 *Desperate Housewives*  
 12:40 *Météo*  
 12:45 *Le 12.45*  
 13:05 *Scènes de ménages*  
 13:40 *Météo*  
 13:45 *L'ange de Noël*  
 15:35 *Divertissement : Un Noël tout en lumière*  
 17:15 *Divertissement : Les reines du shopping*  
 18:25 *Culture Infos : Objectif Top chef*  
 19:40 *Culture Infos : Météo*  
 19:45 *Culture Infos : Le 19.45*  
 20:10 *Série TV : Scènes de ménages*  
 20:50 *Divertissement : Qu'est-ce que je sais vraiment ?*  
 23:10 *Divertissement : Qu'est-ce que je sais vraiment ?*

## TÉLÉ

## La sélection

20h55

## La revenante



## Résumé

La brigade de Léo Mattei recueille une petite fille de 11 ans qui a failli se faire renverser par une voiture. Désorientée, l'enfant refuse de parler et hurle dès qu'on la touche. En l'interrogeant, Mattei acquiert la certitude qu'elle a été enlevée. Son équipe fait le lien avec Léa Jacmin, disparue cinq ans plus tôt dans le même quartier. Les soupçons de la police se portent rapidement sur un pédophile qui habite à moins de dix kilomètres.

2

20h45

## Envoyé spécial

## Résumé

Y aura-t-il du chocolat pour Noël ? En cette période de fêtes, cette gourmandise est partout. Notre consommation ne cesse de progresser. Elle a bondi de 17 % en 5 ans. Cette envie de déguster du chocolat est devenue planétaire et le cours de la précieuse fève brune s'est envolé ces derniers mois. Des plantations aux salles de marché, enquête sur les filières souvent opaques du cacao, l'une des matières premières les plus convoitées au monde. • Grèce, quand la santé fait faillite. Officiellement, la Grèce se porte mieux grâce notamment à un « assainissement » de ses finances publiques. Mais des coupes claires ont été effectuées dans le budget de la santé, qui a diminué de près de 40 % depuis 2007 ; si bien que les Grecs vivent avec l'angoisse



3

20h45

## Les soeurs fâchées



## Résumé

Esthéticienne au Mans, Louise profite d'un rendez-vous à Paris avec un éditeur pour passer quelques jours chez sa soeur Martine. Les deux femmes ne se sont pas vues depuis trois ans. Martine, bourgeoise glaciale et malheureuse dans son couple, est rapidement agacée par sa soeur, au contraire très avenante, chaleureuse et toujours de bonne humeur. Pire, cette dernière lui fait honte devant ses amis.

CANAL+

20h55

## Flocon de neige

## Résumé

Sous le choc, Bidget est convoquée par la police pour faire une déposition. Ray lui conseille de ne pas révéler le lieu où elle se trouvait au moment du drame survenu dans la voiture de Re-Kon. Mickey a pour projet de dévaliser un magasin de cannabis avec Shorty. De son côté, Kate apprend de source sûre qu'elle a été manipulée. Ezra et Lee doivent trouver d'urgence un accord avec Cookie Brown.



M

20h50

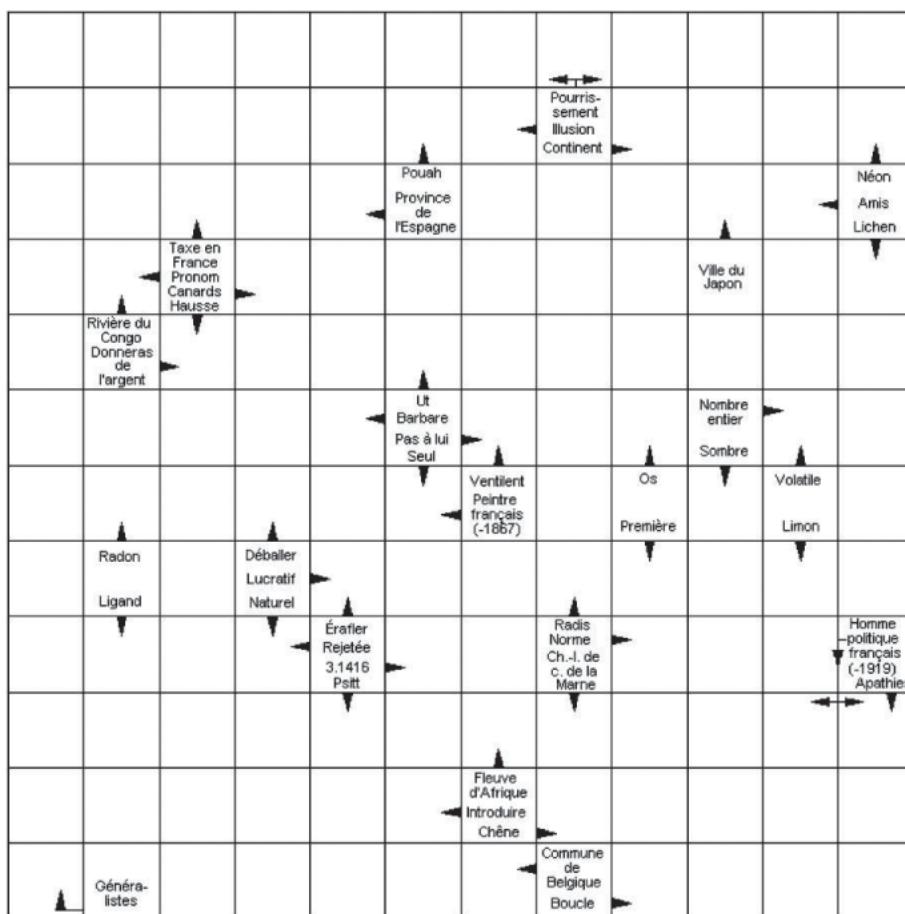
## Qu'est-ce que je sais vraiment ? - Spéciale 2014

## Résumé

Ce soir, Chantal Ladesou, Stéphane Roussea, Frank Leboeuf et Eric Antoine, 300 étudiants et les téléspectateurs se retrouvent face à face et peuvent jouer en temps réel, grâce à l'application de la chaîne, sur toute l'actualité de 2014. Les téléspectateurs sont également invités à participer via l'application de la chaîne. Sport, cinéma, média, personnalités... tout au long de l'émission, Karine Le Marchand et Stéphane Plaza testent les capacités des invités et du public à travers les 50 questions qui composent le quiz. Entre chaque manche, ils font le point sur les scores en plateau et une infographie permet de connaître, en temps réel, les résultats nationaux des téléspectateurs.



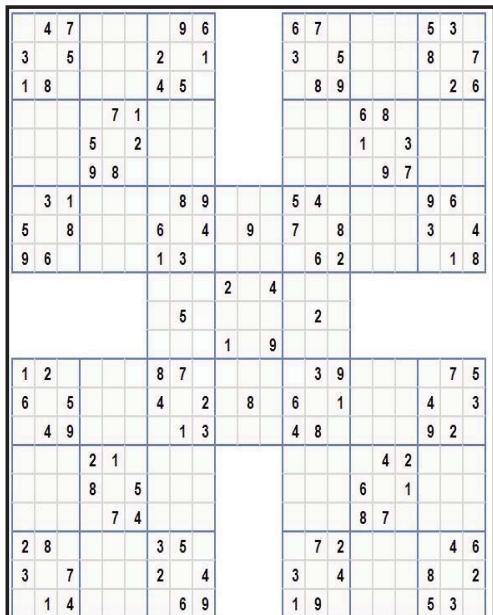
## Mots fléchés n°807



## Samouraï-Sudoku n°807

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## DÉTENTE

## Proverbes

Tue le lézard, avant qu'il ne devienne serpent.  
**Proverbe algérien**

Mieux vaut une vérité qui fait mal, qu'un mensonge qui réjouit.

**Proverbe berbère**

L'optimiste regarde la rose et ne voit pas les épines; le pessimiste regarde les épines et ne voit pas la rose.

**proverbe arabe**

L'occasion fait le larron

**Proverbe français**

## C'est arrivé un 18 Décembre

**1378** : Charles V dénonce la forfaiture de Jean IV de Bretagne et ordonne la confiscation de son duché.

**1776** : ratification de la première Constitution de la Caroline du Nord.

**1787** : le New Jersey ratifie la Constitution des États-Unis d'Amérique et devient le troisième État des États-Unis.

**1865** : l'esclavage est aboli aux États-Unis par la proclamation du XIII<sup>e</sup> amendement de la Constitution.

**1903** : traité Hay-Bunau-Varilla.

**1923** : une convention sur Tanger est signée entre la France, le Royaume-Uni et l'Espagne.

**1945** : lors du XIV<sup>e</sup> Congrès du PCUS, Staline fait triompher la thèse du « socialisme dans un seul pays » sur celle de la révolution mondiale défendue par Léon Trotsky.

**1944** : premier numéro du journal Le Monde.

**1956** : le Japon est admis à l'ONU.

**1958** : indépendance du Niger.

**1970** : naissance d'Airbus.

**1983** : début de la guérilla en Casamance.

**1986** : naissance du Groupe de Rio.

**1989** : premières manifestations contre la dictature de Nicolae Ceaușescu en Roumanie.

**1999** : la navette spatiale Discovery décolle pour une mission de réparation du télescope spatial Hubble.

**2003** : l'Iran signe le protocole additionnel au Traité de non-prolifération nucléaire (TNP).

**2005** : victoire d'Evo Morales aux élections générales boliviennes de 2005.

**2006** : inauguration en France du synchrotron de 3e génération SOLEIL.

## Célébrations :

- Journée internationale des migrants.

- **Niger** : Fête nationale.

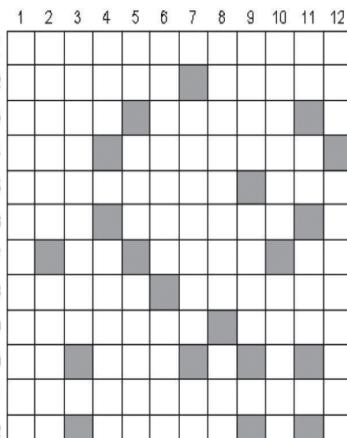
## Mots croisés n°807

## Horizontalement:

- Organite cytoplasme ique de la cellule qui synthétise l'adénosine triphosphate utilisée comme source d'énergie
- Appareil, dispositif destiné à prévenir d'un danger - Produits comestibles de la ponte de certains oiseaux, poissons, Poisson d'eau douce - Frappas violemment, à coups répétés
4. Saison - Infini
5. Adoucir - Symbole représentant la fonction exponentielle
6. Armée, à l'époque féodale - Excréments
7. Coutumes - Volcan actif d'Italie - Séléniun 8. Fret d'un bateau - Marteau de coureur 9. Agacés - Qui a une saveur aigre
10. Technétium - Larve
11. Relatif à la télévision comme moyen d'expression (fém)
12. Einsteinium - Mariages

## Verticalement:

- Religieuse placée sous le vocable de sainte Marie - Madeleine
- Esclaves d'Etat, à Sparte - Grands félin
- Grosse araignée
- Unité monétaire divisionnaire de la Suède - Affaire judiciaire due à l'intolérance religieuse
- Curium - Ville du sud-ouest du Nigeria - Écrivain italien
- Mathématicien français - Nom de quatorze rois de Suède et de sept rois de Danemark
- Loi du silence (pl) - Pronom personnel
- Formerons des liens plus ou moins étroits avec qqn, un groupe - Sauce
- Acteur américain - Organisme qui coordonne les recherches aéronautiques aux Etats-Unis
- Langue slave qui a été la langue officielle de l'U.R.S.S. - Personne qui cherche à en égaler une autre
- Confère - Préfixe - Classification en grades, d'après leur viscosité, des huiles pour moteurs
- Orient - Versiez des larmes



## 7 erreurs



## DOPAGE - MARATHON

### Kipsang manque un test, l'IAAF notifie son absence



L'athlète kényan et ex-recordman du monde du marathon Wilson Kipsang a manqué un test antidopage, enfreignant la réglementation de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), a annoncé mardi la fédération kényane.

Kipsang, médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Londres en 2012 et vainqueur du marathon de New-York, ne s'est pas présenté à un contrôle au Kenya le 11 novembre dernier. Bien que la fédération kényane ait expliqué les raisons de son absence, l'IAAF a notifié que le "test manqué serait enregistré contre M. Kipsang", conformément "à la législation anti-dopage".

En 1993, l'IAAF a suspendu quatre ans John Ngugi, le quintuple champion du monde de cross-country, pour avoir refusé de soumettre à un test anti-dopage en dehors d'une compétition.

## DOPAGE

# Une commission d'enquête de l'AMA pour la Russie

L'Agence mondiale antidopage (AMA) a annoncé mardi avoir mis en place une commission indépendante dans le cadre des "graves allégations de dopage" qui secouent actuellement la Fédération russe de d'athlétisme.

Cette commission indépendante de trois membres, présidée par l'ex-président de l'AMA, Richard Pound, devra "établir s'il y a eu des infractions au Code mondial antidopage (...), s'il y a eu des violations des règlements par des laboratoires accrédités par l'AMA, s'il y a eu des infractions aux règlements par des athlètes et des membres de leur entourage (dont les entraîneurs et médecins)" et examiner "s'il existe des preuves suffisantes pouvant conduire à des



sanctions à l'encontre de personnes ou d'organisations soumises aux règlements du Code mondial antidopage", précise le communiqué de l'AMA.

L'AMA avait déjà indiqué il y a une semaine avoir décidé de mener une enquête "après une évaluation attentive de la série de reportages diffusés en Allemagne ces derniers jours".

Diffusé début décembre à la télévision allemande, le documentaire intitulé "Dopage confidentiel:

comment la Russie fabrique ses vainqueurs", accuse le pays de doper massivement ses sportifs et de contrôler les échantillons de sang testés.

Le documentaire s'appuie sur plusieurs témoignages, dont ceux de l'athlète Julia Stepanova, spécialiste du 800 m, actuellement suspendue pour dopage, et de son époux, Vitali Stepanov, qui a travaillé entre 2008 et 2011 pour la Rusada, l'agence russe de lutte contre le dopage.

## JO-2024

Les Etats-Unis ont annoncé mardi qu'ils seraient candidats pour accueillir les Jeux Olympiques d'été en 2024 mais le Comité olympique américain (USOC) ne désignera pas sa ville candidate avant le mois de janvier. Los Angeles, San Francisco, Boston ou la capitale Washington sont sur les rangs et ont présenté leurs dossiers mardi. "Nous allons prendre notre temps et choisir la ville qui à notre avis aura la meilleure chance de gagner contre les autres villes candidates à travers le monde", a déclaré le président de l'USOC, Larry Probst. Chacune des villes candidates estime qu'il faudra 4 à 5 milliards de dollars pour accueillir les Jeux, sans compter les dépenses d'infrastructures. Dans un passé récent les Etats-Unis ont accueilli les JO d'été en 1984 à Los Angeles et en 1996 à Atlanta. Ils ont aussi organisé les Jeux d'hiver en 2002 à Salt Lake

## ▶ Les Etats-Unis candidats

City. Dans tous les cas, la ville américaine choisie devra faire face à de solides concurrents. Rome a déjà annoncé sa candidature. L'Allemagne va mettre Berlin ou Hambourg en avant pour les Jeux d'été de 2024 ou 2028. Paris doit également se déclarer en début d'année pour une éventuelle candidature pour 2024 et Bakou ou Doha, battues dans la course aux JO-2020, sont aussi de potentiels candidats. L'Afrique du Sud enfin pourrait présenter une candidature commune Johannesburg-Pretoria.

Le Comité international olympique choisira une liste finale de candidats en mai 2016 et fera son choix définitif pour la ville organisatrice des JO d'été 2024 à Lima en 2017.

Les JO d'été se dérouleront à Rio de Janeiro en 2016 et à Tokyo en 2020. Les Etats-Unis n'avaient pas présenté de ville



candidate pour les JO-2020. Chicago avait été candidate pour les JO-2016 mais battue par Rio.

Los Angeles aimerait rejoindre Lon-

dres, la seule ville à avoir accueilli les Jeux d'été à trois reprises. La ville californienne a déjà organisé les JO en 1932 et 1984.

APS

## S o l u t i o n

### Sudoku N°806

2	9	1	7	4	8	6	3	5
6	7	3	2	5	1	4	8	9
5	4	8	6	3	9	2	1	7
1	8	7	4	6	2	5	9	3
3	5	4	9	1	7	8	6	2
9	2	6	5	8	3	1	7	4
8	3	9	1	2	5	7	4	6
4	1	5	3	7	6	9	2	8
7	6	2	8	9	4	3	5	1

4	1	2	6	8	3	5	7	9
9	5	8	4	7	1	2	6	3
6	7	3	5	9	2	1	8	4
7	2	5	1	6	9	4	3	8
8	3	9	7	4	5	6	1	2
1	4	6	2	3	8	7	9	5
5	8	1	9	2	6	3	4	7
6	5	3	8	7	4	9	2	1
2	9	4	5	6	1	7	8	3

### Mots Croisés N°806

FLEURDELISES  
OURSE■BALCON  
NEGOCIATION■  
CU■NY■UT■P■R  
IRASCIBILITE  
E■D■LOIS.ERE  
RIVIERE■B■AL  
ENEEL■GSTAAD■  
MAR■BA■ENNUI  
ERBIL■ARC■IL  
NIECES■N■PRE  
T■SIDATIQUES

### Mots Fléchés N°806

HORTICULTURE  
■PERIR■AINES  
GEAI■ONC■EN■  
ARCEAU■ESTOC  
LET■BLATTE■R  
VRILLER■ELFE  
A■OUIREZ■LEV  
NONNE■TELE■A  
IN■CROIRE■ER  
SETH■LEOPOLD  
EGRENER■R■BE  
RAIRE■ELEVES

# CAN-2015 (PRÉPARATION) Côte d'Ivoire - Ghana en amical en janvier

**La Côte d'Ivoire affrontera le Ghana, l'un des adversaires de l'Algérie en phase finale de la Coupe d'Afrique des nations**

**CAN-2015, dans le cadre de sa préparation pour le rendez-vous de la Guinée équatoriale prévu du 17 janvier au 8 février prochain, a indiqué la Fédération ivoirienne de football (FIF).**

La date du déroulement de cette rencontre n'est pas encore connue. Elle devrait avoir lieu lors du stage des Éléphants ivoiriens qui débutera le 2 janvier 2015 à Abu Dhabi aux Emirats arabes unis, précise la FIF. Cette rencontre amicale entre dans le cadre de la préparation des deux équipes pour la CAN-2015. "Il fait doux en Asie et cela nous permet de travailler tranquillement. Ce lieu permet de travailler se-reinement avec des équipements à la pointe. Il y a toutes les commodités", a indiqué le porte-parole de la Fif, Pierre Gondo. Au premier tour de la CAN-2015, le Ghana évoluera dans le groupe C avec l'Algérie, l'Afrique du Sud et le Sénégal. Quant à la Côte d'Ivoire elle a hérité du groupe D avec le Cameroun, Guinée et Mali.



## Le Gabon et El Jadida au menu du Sénégal

Le Sénégal, un des adversaires de l'Algérie en Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 de football, devrait disputer deux matchs amicaux de préparation en prévision du tournoi africain prévu en Guinée équatoriale du 17 janvier au 8 février prochain, rapportait mardi la presse locale.

La Fédération sénégalaise de football (FSF) a ciblé le Gabon qui se prépare au Maroc (à Rabat) et le club d'El Jadida

(Division 1 marocaine), selon le journal *Observateur*. Les protégés d'Alain Giresse apprendraient avec le Gabon à se bonifier pour affronter le Ghana et l'Afrique du Sud, des équipes d'Afrique noire de leur groupe. Pour se mettre dans le tempo des Algériens, le club marocain El Jadida, suffirait comme sparing partner, précise la même source.

D'autre part, les 23 joueurs sénégalais qui vont prendre part à la CAN-2015

seront connus mardi 30 ou mercredi 31 décembre. Six jours après la publication de cette liste, l'équipe du Sénégal va rallier le Maroc. Elle aura pour base la ville d'El Jadida où elle effectuera sa préparation avant de rallier Mongomo le 16 janvier, à trois jours de son premier match contre le Ghana.

Au premier tour de la CAN-2015, le Sénégal évoluera dans le groupe C avec l'Algérie, le Ghana et l'Afrique du Sud.

## Yacine Brahimi, troisième meilleur joueur africain de l'année

L'international algérien du FC Porto Yacine Brahimi, est arrivé à la troisième place du sondage du meilleur joueur africain de l'année 2014, organisé par le média anglophone *Africafootballshop*. Le milieu offensif algérien a obtenu 56 points devancé par l'international ivoirien Yaya Touré,

sacré meilleur joueur de l'année avec 95 points et par le gardien nigérian de Lille Vincent Enyeama (81 points).

Le milieu de terrain de Manchester City qui a vu le Trophée BBC lui échapper cette saison, devient au passage le premier lauréat du sondage *Africafootballshop*.

Quelque 50 journalistes, experts et commentateurs spécialisés ont pris part à ce premier sondage. Trois points sont accordés à chaque joueur nommé à la première place contre deux pour la deuxième place et un point pour ceux qui sont nommés à la troisième place.

Yacine Brahimi, auteur d'une excellente année avec une qualification historique avec les Verts en huitième de finale de la Coupe du Monde 2014 et un début de saison de première classe avec son nouveau club Porto, avait été élu meilleur joueur africain de l'année par la BBC.

## DZFOOT D'OR 2014

## Les cinq nominés sont connus

Cinq joueurs, tous évoluant en Europe, dont deux dans le championnat du Por-

tugal, sont en lice pour le trophée du meilleur joueur algérien de l'année à qui sera décerné le DZfoot d'Or 2014. Les cinq nominés sont: Yacine Brahimi (FC Porto/ POR),

Faouzi Ghoulam (SSC Naples/ ITA), Islam Slimani (Sporting CP/ POR) et El Arbi Hil-

lel Soudani (Dinamo Zagreb/ CRO). Les cinq joueurs ont brillé avec la sélection algérienne lors de la Coupe du Monde 2014 au Brésil avec no-tam-

ment une qualification historique pour les huitièmes de finale.

Brahimi, élu meilleur joueur africain de l'année par la BBC, est le grand favori pour succéder à son compatriote Hillel Soudani, vainqueur de la quatorzième édition devant Sa-phir Taïder et So-fiane Feghouli.



**FOOTBALL/ES SÉTIF  
L'entraîneur  
Madoui dénonce  
la "programmation  
démentielle" de la LFP**

L'entraîneur de l'ES Sétif, Kheireddine Madoui, a dénoncé mardi la "programmation démentielle" à laquelle fait face son équipe sur le plan national, estimant qu'elle a été l'une des causes ayant conduit à l'élimination de l'Aigle noir en quart de finale de la coupe du monde des clubs qui se poursuit actuellement au Maroc.

"Avant de nous déplacer au Maroc, nous avions disputé 9 matchs en un mois. Nous étions en bas du tableau du championnat et contraints de jouer toutes nos rencontres en retard, et du coup, nous n'avions guère le temps pour préparer comme il se doit ce Mondial", a déclaré Madoui en conférence de presse animée dans le grand stade de Marrakech.

L'ESS, qui misait au moins sur une place en demi-finale de l'épreuve, a été battue par Auckland City (Nouvelle-Zélande) 1-0 samedi dernier à Rabat en quart de finale. Elle affrontera les Australiens de Western Sydney hier à Marrakech (17h30 algérienne) pour l'octave des cinquième et sixième places.

L'enchaînement des rencontres par notre équipe a laissé des séquelles chez nos joueurs sur le plan physique lors de la première rencontre. Nous sommes vraiment déçus de constater que la Ligue de football professionnel (LFP) n'a pas beaucoup collaboré avec nous, contrairement par exemple à notre adversaire lors du précédent tour qui a bénéficié de l'aide, en matière de programmation, de la part de la Fédération de son pays", s'est-il импорти.

Le coach sétifien a poursuivi qu'il n'était pas au bout des ses peines, en ce sens que son équipe sera appelée à disputer un autre "marathon" de rencontres une fois rentré au pays au lendemain de leur rencontre de classement.

"On jouera les 21, 23, 27 et 30 pour le compte du championnat et de la Coupe d'Algérie. Quatre matches donc en 10 jours, ce qui n'arrive que dans notre pays", a encore regretté Madoui affirmant au passage que la direction de l'Entente a interpellé le président de la LFP, Mahfoud Kerbadj, présent ici au Maroc, pour "revoir cette programmation".

## AFFAIRE MOB-USMA Un 2<sup>e</sup> match à huis clos pour les Crabes

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a infligé un 2<sup>e</sup> match à huis clos au MO Béjaïa «pour mauvais comportement de ses supporters» le 6 décembre dernier, à l'occasion de la 13<sup>e</sup> journée de Ligue 1 Mobilis face à l'USM Alger (défaite 1-0), a indiqué la LFP mardi soir.

La commission de discipline avait infligé au MOB un 1<sup>er</sup> match à huis clos, juste après ces fâcheux incidents, obligeant les Crabes à recevoir la JS Saoura sans public, le 12 décembre dernier, pour le compte des 32es de finale de la Coupe d'Algérie.

Le dossier était, cependant, resté ouvert en attendant «un complément d'information» et c'est en se basant sur les éclaircissements apportés par ce dernier que la commission de discipline a décidé d'aggraver la sanction infligée au MOB par un 2<sup>e</sup> match à huis clos, doublé d'une amende de 200.000 DA ainsi qu'une «sévere mise en garde».

Une amende similaire (200.000 DA, ndlr) a été infligée à l'USM Alger pour «mauvais comportement de ses supporters» à l'occasion du même match, doublée d'une «sévere mise en garde», en attendant de connaître le montant du dédommagement qui sera réclamé, aussi bien aux Usmistes qu'aux Béjaouis «pour dégradation de matériel» notamment une caméra de l'ENTV, chargée de la retransmission du match au stade de l'Unité maghrébine.

Le MOB, appelé à jouer en déplacement ce week-end contre le MC El Eulma, devra attendre la 15<sup>e</sup> et dernière journée de la phase aller, contre l'USM Bel-Abbès pour purger sa suspension.

De son côté, le MC El Eulma a écopé d'une amende de 50.000 DA ainsi que d'une «mise en garde» pour mauvaise organisation lors des 32es de finale de la Coupe d'Algérie face à l'A Boussaaïda.

MONDIAL DES CLUBS (1/2 DE FINALE)  
REAL MADRID-CRUZ AZUL (4-0)

## Les Merengue sans forcer



Le Real Madrid, actuel leader de la Liga espagnole, s'est qualifié en finale de la Coupe du monde des clubs qui se déroule actuellement au Maroc après sa victoire face aux Mexicains de Cruz Azul (4-0) mardi soir dans le grand stade de Marrakech. Devant 35.000 spectateurs acquis pratiquement tous à leur cause, les Merengue n'ont pas fait dans le détail en dominant copieusement

la partie. C'est le défenseur central, Sergio Ramos, qui a ouvert le festival de buts à la 15e minute, avant d'être imité par Karim Benzema (35e), Gareth Bale (50e) et Isco (62e). Les Espagnols se sont fixés sur leur adversaire en finale mercredi à l'issue du match entre les Argentins de San Lorenzo et les néo-zélandais, d'Auckland City qui avaient battu l'ES Sétif au tour précédent (1-0).

## ALLEMAGNE/16E JOURNÉE 100<sup>e</sup> but de Robben sous les couleurs bavaroises



Le milieu offensif néerlandais Arjen Robben a inscrit son 100e but sous les couleurs bavaroises pour permettre au Bayern Munich de mener 1-0 à la pause contre Fribourg, mardi, lors de la 16e journée de Bundesliga.

Robben, 31 ans, est entré dans le club des 100 grâce à sa 9e réalisation de la saison, pour son 184e match de championnat depuis son arrivée en Bavière en 2009 en provenance du Real Madrid.

Le Néerlandais a marqué d'une tête plongeante (41<sup>e</sup>) sur une remise de la tête de Franck Ribéry, qui avait lui-même inscrit son 100e but le 6 décembre contre Leverkusen (1-0).

Depuis le début de saison, Robben totalise 11 buts et 3 passes décisives en comptant ses 2 réalisations et sa passe décisive lors de la nuit magique à Rome (1-7) en phase de poules de la Ligue des champions.

## BAYERN MUNICH Benatia [adducteurs] absent à Mayence, doutes sur Alonso et Lewandowski



Le défenseur central Mehdi Benatia, blessé aux adducteurs mardi contre Fribourg (2-0), manquera le dernier match de l'année vendredi à Mayence, l'incertitude planant sur Xabi Alonso et Robert Lewandowski, également touchés, a annoncé le Bayern Munich sur son site.

Benatia, sanctionné d'un carton jaune dès la 12e minute, a demandé son changement en sortant le ballon en touche (36), et a rejoint le vestiaire en se tenant les adducteurs. Le défenseur central marocain, qui avait célébré samedi son 1er but bavarois, a été remplacé par Jerome Boateng. Victime d'une rude semelle sur la cheville droite (27), Lewandowski a terminé le premier acte en

APS

## ITALIE - AS ROME

# 2 matches de suspension pour l'entraîneur Rudi Garcia

L'entraîneur de l'AS Rome, Rudi Garcia, a été suspendu deux matches pour avoir tenté de gifler un stade après la victoire contre le Genoa (1-0) dimanche en championnat, a annoncé mardi l'instance disciplinaire de la Serie A.

Le technicien français a été sanctionné pour "comportement agressif et intimidant", ont précisé les autorités officielles de la Ligue. Garcia devra donc regarder depuis les tribunes la rencontre contre l'AC Milan le 20 décembre et le déplacement à l'Udinese le 6 janvier.

L'AS Rome est actuellement deuxième du championnat italien avec 35 points, à un point du leader la Juventus Turin.



## Porto acquiert la totalité des droits du Colombien Quintero

Le FC Porto a acquis les 50% restants des droits sportifs du milieu international colombien Juan Quintero pour 4,5 millions d'euros, a annoncé mardi le club du nord du Portugal dans un communiqué. Le milieu offensif de 21 ans, qui compte sept matches avec l'équipe de Colombie et qui a participé à la dernière Coupe du monde au Brésil, avait rejoint Porto en juillet 2013, signant un contrat valable jusqu'en 2017. Le club portugais avait alors déboursé 5 millions d'euros pour s'offrir la moitié de ses droits sportifs



## ESPAGNE - COUPE DU ROI 16<sup>e</sup> de finale retour

Résultats des matches retour des 16<sup>e</sup> de finale de la Coupe du Roi joués mardi (avec rappel des matches aller):

Real Madrid (ESP) - Cornellà (ESP) (4-1) 5-0  
FC Séville (ESP) - Sabadell (ESP) (6-1) 5-1  
Celta Vigo (ESP) - Las Palmas (ESP) (1-2) 3-1  
Valence CF (ESP) - Rayo Vallecano (ESP) (2-1) 4-4  
FC Barcelone (ESP) - SD Huesca (ESP) (4-0) 8-1  
Almeria (ESP) - Betis Séville (ESP) (4-3) 2-1.

## COUPE DE LA LIGUE

# Chelsea passe, Southampton à la trappe



Chelsea, intouchable leader du championnat, s'est qualifié mardi pour les demi-finales de la Coupe de la Ligue anglaise en venant à bout de Derby County (3-1), tandis que Southampton est passé à la trappe en s'inclinant sur la pelouse du modeste Sheffield United (1-0).

Les Blues, dominateur en Premier League, ont assuré l'essentiel, la qualification, sans forcer leur talent. Avec la plupart de ses titulaires, à l'exception notable de Cech dans les buts à la place de Courtois, José Mourinho peut être content de ses troupes, prêtes à s'emparer de tous les trophées cette saison.

C'est Hazard qui a concrétisé la domination des Londoniens (23e) avant

que Filipe Luis ne double la mise peu avant l'heure de jeu (56e). Si la réduction du score de Bryson a donné des petits frissons aux Blues (70e), Schürrle a assuré la victoire des siens, en supériorité numérique après l'exclusion de Buxton (78e), en fin de match (82e).

Si tout va bien pour

Southampton. A la peine en championnat après quatre défaites de rang qui lui ont fait perdre sa place et plonger à la 5e, Southampton est passé à la trappe face au modeste Sheffield United (1-0), pourtant en 3e division.

C'est McNulty qui a donné la victoire aux siens en inscrivant l'unique but de la partie (63e).

Liverpool, seulement 9e, se rendra mercredi à Bournemouth, chez le nouveau leader de Championship (2e division), invaincu depuis 11 rencontres, pour effacer sa terrible semaine qui l'a vu quitter la C1 sans les honneurs puis être humilié par son rival Manchester United (3-0) dimanche.

Le dernier quart entre Tottenham et Newcastle est le seul affrontement entre pensionnaires de l'élite. Les demi-finales aller de la compétition auront ensuite lieu les 20 et 21 janvier, avec le retour une semaine plus tard.

Les quarts de finale (heures GMT): Mardi: (19h45) Derby County (2e div.) - Chelsea 1-3 Sheffield (3e div.) - Southampton 1-

## VALDÉS CONTACTÉ PAR DIEGO SIMEONE ?

A croire Manuel Esteban "Manolete", journaliste pour AS, l'Atletico Madrid aurait pris les devants pour Valdés. Les Colchoneros, pas vraiment rassurés par ses gardiens, auraient tenté une approche selon le chroniqueur. « L'Atletico a contacté le représentant de Valdés seulement pour se renseigner », a-t-il expliqué dans *La Goleada* sur 13tv.



## POGBA ÉLU MEILLEUR MILIEU DE SÉRIE A

Le milieu de terrain de la Juventus termine l'année 2014 avec une nouvelle distinction personnelle. Paul Pogba a été plébiscité meilleur milieu de terrain de l'année en Serie A. Le joueur de la Juventus a reçu le trophée lors de la cérémonie "Grand Gala" organisée ce lundi soir en Italie. Il termine en tête devant Miralem Pjanic (Roma) et Antonio Candreva (Lazio).

Pogba, 21 ans, conclut une année civile riche en trophée individuel, puisqu'il a reçu également le Golden Boy 2013 (décerné en 2014) et le titre de meilleur jeune de la Coupe du Monde 2014.

## ZLATAN réagit au tirage au sort !

**Zlatan Ibrahimovic a réagi au tirage au sort des huitièmes de finale de la Ligue des Champions qui a à nouveau placé Chelsea sur la route du PSG.**

Ce lundi avait lieu à Nyon (Suisse) le tirage au sort des huitièmes de finale de la Ligue des champions. Finalement deuxième de son groupe après sa défaite à Barcelone (3-1) mercredi, le PSG pouvait s'attendre à un tirage compliqué et à hériter du Chelsea de José Mourinho. Une vieille connaissance pour les hommes de Laurent Blanc, éliminés au stade des quarts de finale par le club londonien la saison dernière.

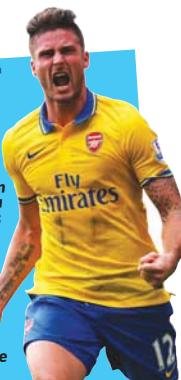
### « J'AI HÂTE DE LES RENCONTRER »

Sur son application *Zlatan Unplugged*, l'attaquant du PSG Zlatan Ibrahimovic a livré son sentiment sur ce tirage compliqué. « Comme prévu, nous héritons d'un adversaire coriace au tirage au sort mais j'ai hâte de les rencontrer. J'espère que je pourrais jouer les deux matchs cette fois-ci », a écrit l'attaquant suédois, qui s'était blessé lors du quart de finale aller la saison passée.



### GIROUD CRAINT MONACO

Qualifié au terme de la sixième et dernière journée de la phase de poules de la Ligue des champions, l'AS Monaco connaît le nom de son adversaire pour les huitièmes de finale de la compétition européenne : Arsenal. Dans des propos relayés par L'Equipe, l'avant-centre a avoué s'attendre à une double confrontation disputée. « Moi, je pense que ce sera du 50-50. Monaco est une bonne équipe, même si elle n'a pas une grande expérience en Ligue des champions. C'est une formation jeune avec de très bons joueurs. D'ailleurs, elle nous avait battus à l'Emirates Cup en août (0-1) », se remémore l'international tricolore.



## « UN BON TIRAGE »

Un peu plus tôt, c'est le président parisien Nasser Al-Khelaïfi qui avait livré ses premières impressions à l'AFP. « Chelsea est un bon tirage pour nous. Je suis très confiant. J'ai confiance en mon coach et en mes joueurs pour qu'ils montrent sur le terrain le meilleur du PSG. L'année dernière a été une bonne expérience, un apprentissage qui ne doit pas se répéter ».

## Mourinho ne regrette pas Lampard

« C'est la vie. Cela n'a rien à voir avec nous. Il a quitté Chelsea en tant qu'agent libre. Nous ne pouvons pas nous plaindre. C'est le football. Mon opinion est qu'il faut regarder vers l'avenir. Nous avons des gens comme Fabregas, Matic ou encore Boga qui représentent les dix prochaines années du club. Nous avons pris la bonne décision », a lâché José Mourinho, le manager de Chelsea, d'après Sky Sports. Prêté à Manchester City jusqu'à la fin du mois de janvier, Franck Lampard fait le bonheur des Citizens avec 6 buts marqués depuis le début de la saison.



## LE FUSIBLE BALOTELLI DOIT SAUTER

Les entraîneurs de France et d'ailleurs peuvent en témoigner. Quand un club va mal, le coach est souvent le premier fusible à sauter. A Liverpool pourtant, Brendan Rodgers pourrait trouver une solution alternative pour sauver sa place. Une solution qui se nomme Mario Balotelli (24 ans, 10 matches en Premier League cette saison).

« Je l'ai regardé jouer contre Manchester United, il ne joue que pour lui. On voit à quel point cela énerve ses coéquipiers. On aurait dit qu'ils avaient peur de lui adresser des reproches. Ni José Mourinho (Inter Milan) ni Roberto Mancini (Inter et Manchester City) n'ont réussi à le contrôler.

Pourquoi Brendan Rodgers y parviendrait-il ? », s'est interrogé Paul Ince au micro de Talk-Sport, avant de poursuivre.



## ALGÉRIE - EAU

### Le vice-ministre émirati des Affaires étrangères reçu par M. Lamamra...



Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra s'est entretenu mardi à Alger avec le vice-ministre émirati des Affaires étrangères pour les affaires militaires et sécuritaires, Fares Mohamed El Mazrouï. L'entretien s'est déroulé au siège du ministère des Affaires étrangères.

### Entretien Messahel - Fares Mohamed El Mazrouï

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel s'est entretenu, mardi à Alger, avec le vice-ministre émirati des Affaires étrangères chargé des affaires militaires et sécuritaires, Faris Mohammed Al Mazrouï.

L'entretien s'est déroulé au siège du ministère des Affaires étrangères. M. El Mazrouï s'est entretenu auparavant avec le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

APS

## Le Président Bouteflika reçoit le nouvel ambassadeur d'Egypte en Algérie...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu mercredi à Alger, M. Omar Ali Mohamed Ibrahim Abou Eich, qui lui a remis ses lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Egypte en Algérie. L'audience s'est déroulée en présence du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.



## Les relations algéro-égyptiennes connaissent «une évolution substantielle»

Les relations algéro-égyptiennes connaissent "une évolution substantielle" et "très positive", a affirmé mercredi à Alger l'ambassadeur de la République d'Egypte à Alger, Omar Ali Mohamad Ibrahim Abou Eich qui n'a pas manqué de relever le souci du Président Abdelaziz Bouteflika de veiller "de manière permanente" au développement

des relations bilatérales.

Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, à qui il a remis ses lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Egypte en Algérie, M. Abou Eich a indiqué que "les relations bilatérales qui étaient

au centre des entretiens avec le président Bouteflika, connaissent une évolution substantielle et très positive". Le Chef de l'Etat "est soucieux de veiller de manière permanente au développement des relations bilatérales", a relevé le diplomate égyptien pour qui "le développement des relations bilatérales profite aux deux peuples frères".

## ... et le nouvel ambassadeur d'Iran en Algérie

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu mercredi à Alger, M. Reda Amiri, qui lui a remis ses lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Iran en Algérie.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.



## L'Iran soutient les efforts de l'Algérie en faveur du rétablissement de la paix au Mali et en Libye

L'ambassadeur d'Iran à Alger Réda Amiri a réaffirmé, mercredi à Alger, le soutien de son pays aux efforts de l'Algérie en faveur du rétablissement de la sécurité et de la stabilité au Mali et de la consécration de la réconciliation en Libye. Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République Abdelaziz Bouteflika, à qui il a remis ses lettres de créance l'accréditant en qualité d'ambassadeur ex-

traordinaire et plénipotentiaire de la République islamique d'Iran en Algérie. M. Amiri a indiqué avoir évoqué avec le président Bouteflika "différentes questions internationales et régionales" et exprimé son soutien à "l'initiative algérienne visant la consécration de la réconciliation nationale au Mali et en Libye". "Nous soutenons les efforts consentis par l'Algérie en faveur du rétablissement de la sécurité et de la stabilité au Mali et

de la réconciliation en Libye", a-t-il ajouté. L'ambassadeur iranien a indiqué avoir transmis les salutations des dirigeants iraniens au Président Bouteflika, soulignant que l'entretien avec le président Bouteflika avait porté sur les "relations historiques et d'amitié qui unissent les deux pays". La volonté politique qui anime les dirigeants des deux pays contribuera à la promotion des relations bilatérales, a-t-il indiqué ajouté.

tant que les relations étroites existant entre l'Algérie et l'Iran les habilitaient à jouer un "rôle important" vis-à-vis des questions de l'heure sur les scènes régionale et internationale. La rencontre a porté également sur le domaine pétrolier, a fait savoir l'ambassadeur qui a plaidé pour une coopération bilatérale "élargie" dans ce domaine, d'autant que les deux pays sont tous deux producteurs de pétrole.

## Naissance



Le 19.10.2014 est née une jolie fée prénommée Zahoua venue égayer le foyer de ses parents M. et Mme Chikh Rachid et tenir compagnie à ses frères Amar, Nazim et Sofiane.

Toutes nos félicitations à la famille Chikh, longue vie au bébé et beaucoup de santé à la maman Nacima. Tous nos remerciements vont à M. et Mme Hadjeb Yacine pour leur soutien lors de la naissance de la petite Zahoua.

## MONDIAL DES CLUBS (MATCH DE CLASSEMENT) :

### L'ES Sétif dans la cour des grands



L'ES Sétif s'est classée à la 5e place de la Coupe du monde des clubs de football, après sa victoire aux tirs au but (5-4), (2-2) à la fin du temps réglementaire, devant le club australien de Western Sydney Wanderers, en match de classement disputé hier à Marrakech. Les buts de la rencontre ont

été inscrits par Mullen (51' csc), et Ziaya (57') pour l'ESS et Castelen (5') et Saba (89') pour Western Sydney.

Les Champions d'Afrique avaient été battus par Auckland City FC (Nouvelle-Zélande) en quart de finale de la compétition jouée mercredi dernier à Rabat.